



6

association des
amis de l'université
de liège

sous la présidence d'honneur de sa majesté le roi

bulletin trimestriel

38^e année — n^o 2 — 1966

L'Association des Amis de l'Université de Liège

a. s. b. l.

objectifs

Servir l'Université,
tout particulièrement dans sa mission humaine et sociale
vis-à-vis du public, de ses étudiants — présents et futurs —
et de ses diplômés

Servir ses membres,
notamment par des publications et autres activités d'information

ont présidé l'association depuis sa fondation

† Emile Digneffe (1929-1937)

† Jules Duesberg (1937-1947)

† Albert Dewandre (1947-1961)

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : M. A. LEROUX, Ingénieur A. I. Lg., Administrateur-Délégué de la Société belge de l'Azote et des Produits chimiques du Marly.

Vice-Président : M. L. GRAULICH, Recteur honoraire de l'Université.

Secrétaires : MM. R. CLEMENS, et J. STASSART, Professeurs à l'Université.

Treasorier : M. A. FETTWEIS, Professeur à l'Université.

Membres : MM. M. ALBERT, Premier Président de la Cour d'Appel de Liège; L. CAMU, Président de la Banque de Bruxelles; P. CLERDENT, Gouverneur de la Province de Liège; L. DABIN, Professeur à la Faculté de Droit; J. DELCHEVALERIE, Docteur en droit Directeur du Cabinet de Monsieur le Recteur; E. DELEUXHE, Docteur en médecine; J. DEMBOUR, Professeur à la Faculté de Droit, Secrétaire du Conseil d'administration de l'Université; R. DEPREZ, Ingénieur A. I. Lg., Secrétaire Général de l'A. I. Lg.; N. DESSARD, Ingénieur A. I. Lg.; W. ESSER, Professeur à la Faculté de Médecine; E. FRENAY, Professeur à la Faculté des Sciences appliquées; F. GRAINDORGE, Administrateur-Délégué de la S. A. Etablissements F. Graindorge; G. GUEBEN, Professeur à la Faculté des Sciences; P. HARSIN, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; P. LALOUX, Professeur honoraire à la Faculté de Droit, Président du Conseil d'administration de la Société royale Asturienne des Mines; R. LALOUX, Administrateur-Directeur Général de la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre; E. MASQUELIER, Ingénieur A. I. Lg., Régent de la Banque Nationale de Belgique; E. MERSCH, Directeur du siège de Liège de la Banque de Bruxelles; J. NAGELMACKERS, Banquier à Liège; A. NEEF de SAINVAL, Président du Comité permanent de la S. A. Cockerill-Ougrée; A. RINGLET, Docteur en médecine, Président de l'Association namuroise des Anciens de l'Université de Liège; J. ROSKAM, Professeur émérite à la Faculté de Médecine; A. SEVERYNS, Professeur à la Faculté de Philosophie et Lettres; A. WILBUR, Secrétaire Général de la S. A. Le Grand-Bazar de la Place Saint-Lambert; le Président de l'Union Générale des Etudiants.

Commissaires : MM. P. FRAIPONT, Professeur à l'Université, et P. MARTIN, Président du Tribunal de Première Instance de Liège.

SECRETARIAT PERMANENT

MM. Jean-Marie TEHEUX et Louis DOLS, Docteurs en droit; Mme Paulette HUSKIN-HANSOUL, Assistante sociale.

- 1 -



FRANKI

des millions de pieux
exécutés dans plus de 60 pays

S. A. PIEUX FRANKI - 196, RUE GRÉTRY, LIÈGE (BELGIQUE)

FORET

et

LHOEST

TÉLÉPHONES :

(019) 540.20
et (019) 542.48

**Entreprises
générales
de
Travaux
publics
et
privés à
BOVENISTIER**

Réalisateurs du Gros Œuvre
du HOME DES ÉTUDIANTS - GUSTAVE RUHL
du Home et Restaurant de Bavière
et des trois Halls pour Laboratoires d'Essais
au Val-Benoît

association des amis de l'université de liège

38^e ANNÉE - 1966 - N^o 2

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

publié avec l'appui du Ministère de l'Éducation nationale et de la Culture

Secrétariat général

RUE CHARLES MAGNETTE, 2, LIÈGE
TÉL. 32.31.63 - C. C. P. : 1507.13

S O M M A I R E

Pages

● Rentrée académique 1966	5
● L'Université de Liège aujourd'hui : Les essaimges scientifiques de notre Alma Mater, par M. Marcel Dubuisson, recteur de l'Université de Liège	7
● La réforme des études d'Ingénieur civil à l'Université de Liège, par MM. L. D'Or, E. Frenay, Ch. Massonnet et R. Spronck, professeurs à l'Université	19
● La parole est aux lecteurs : L'humaniste de la Renaissance et son pain quotidien..., par M. Jean-Marie Paise	37
● A la recherche des Anciens de l'Université de Liège	43
I. — Promotion 1936	43
II. — Addenda et corrigenda	58
● La population de l'Université de Liège en 1965-1966	61
● Au fil des jours... — Etudes et Carrières universitaires	67
Notre Président en visite à FULREAC	67
Chronique du 150 ^e anniversaire	67
Sessions de perfectionnement à l'Institut de sociologie	68
Réforme des études de Droit	69
En parcourant le Programme des cours	69
Visites des établissements d'enseignement secondaire	72
Rapport statistique de la Fondation Universitaire	74
Conférences du Jeune Barreau	76
L'industrie belge, demain	76
Documentation scientifique et technique	79
Au service des réfugiés d'Afrique et d'Asie	80

● Nouvelles des Associations	83
Régionale de la Campine	83
Régionale de la province de Namur	83
Association des Anciens à Lubumbashi (ex-Elisabethville).....	84
Les Anciens à Kinshasa	85
Association des Chimistes (A. C. Lg.)	85
Association des Médecins (A. M. Lg.)	86
Association des diplômés en Education physique (A. D. I. S. E. P. U. L.)	86
● In Memoriam	89
● Nouveaux membres de l'Association	90
● Répertoire des annonces	92

Réalisation de ce *Bulletin* tiré à 5050 exemplaires : Louis Dols, Paulette Huskin, Joseph Stassart et Jean-Marie Teheux.

Rentrée académique 1966

Dès le début de septembre, l'Alma Mater a repris son activité coutumière. L'ouverture de la seconde session d'examens, de la période des inscriptions, l'ont fait sortir de la demi-léthargie des vacances. Et puis vient la séance solennelle de rentrée.

Le 1^{er} octobre, dans une salle académique comble, en présence de MM. les ministres Michel Toussaint et Jean Rey, de M. Molitor, chef du cabinet du Roi et de nombreuses autorités, M. le recteur Marcel Dubuisson rend hommage aux morts de l'année.



Dans une salle académique comble...

Photo La Meuse

L'Université a été durement éprouvée : parmi les disparus, les professeurs Léo van Puyvelde, professeur émérite de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie; Victor Gothot, professeur émérite à la Faculté de Droit, vice-président honoraire du Conseil d'administration; Charles van den Borren, chargé de cours émérite de l'Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie; Freddy Darimont, professeur ordinaire à la Faculté des

Sciences; Henri Louis, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences appliquées; Henry Janne d'Othée, professeur émérite à la Faculté des Sciences.

Pour leur part, les corps scientifique, administratif et technique ont perdu MM. Cyprien Demars, chef de travaux honoraire; Jean Longrée, assistant; Ernest Lemeunier, receveur académique honoraire; Joseph Dumoulin et Oscar Beeckman, maîtres préparateurs techniciens.

M. le Recteur remet ensuite la médaille d'argent de l'Université aux professeurs émérites, MM. Georges Dossin, professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres; Omer Tulipe, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences; Paul Fraipont, professeur à l'Ecole supérieure des Sciences commerciales et économiques; Frédéric Haus, chargé de cours à la Faculté des Sciences appliquées; Eugène Lebeau, professeur à l'Ecole supérieure des Sciences commerciales et économiques; Georges Guében, professeur ordinaire à la Faculté des Sciences.

Le rapport annuel de M. le professeur Claude Renard, vice-président du Conseil d'administration, traitera de l'Université en 1965-66, au triple point de vue de l'enseignement, des constructions et du personnel (1).

M. le Vice-Président annoncera la mise en service de plusieurs bâtiments au Sart Tilman pour octobre 1967, date qui coïncide avec la commémoration du 150^e anniversaire de l'Alma Mater. De plus et pour répondre à d'urgentes nécessités, l'Université a agrandi le restaurant du Val-Benoit et réalisé un nouvel ensemble, restaurant et home, auprès du complexe de Bavière.

M. Renard mettra l'accent sur le fait qu'à Liège, où la population estudiantine s'est accrue de 134 % en 30 ans, l'ensemble des cadres professoraux, scientifiques, administratifs et techniques a quadruplé durant la même période. Il analysera longuement les raisons de cette évolution, ses résultats, ses problèmes.

Enfin, M. le Vice-Président rappellera la nomination de M. le professeur Maurice Delbouille à la charge de secrétaire du Conseil académique et l'entrée au Conseil d'administration de MM. Jules Labarbe et Léon Winand, doyens des Facultés de Philosophie et Lettres et des Sciences en remplacement de MM. les professeurs Joseph Warland et Henri Brasseur.

L'allocation rectorale sera consacrée aux « Essaimages scientifiques de notre Alma Mater ». Nous avons le privilège de publier ci-après le texte de cet important discours et nous tenons à exprimer à M. le Recteur notre très vive reconnaissance pour nous y avoir autorisés.

Avant de déclarer ouverte l'année académique, le Recteur s'adressera aux étudiants, leur rappelant l'effort de l'Université en matière d'équipement social et les invitant à collaborer à ce programme.

(1) Les récentes réformes dans l'enseignement et l'évolution de la population estudiantine font l'objet de plusieurs comptes rendus dans ce *Bulletin*: voy. pp. 19, 61, 69 et 74.

Les essaimages scientifiques de notre Alma Mater

Marcel DUBUISSON,
recteur de l'Université de Liège

Depuis toujours, les savants de notre Université poursuivent aussi à l'étranger, dans des Universités, Institutions ou Stations scientifiques, des recherches de durée variable. Ces séjours deviennent même de plus en plus nombreux; et notre Maison, grâce aux ressources de son Patrimoine, les facilite considérablement.

Mais ce n'est pas à eux que je pense lorsque j'emploie l'expression : « les essaimages scientifiques de notre Alma Mater ».

Ce dont je veux parler ce sont des têtes de pont, des succursales scientifiques permanentes situées en dehors du territoire proprement dit de notre Université, mais dépendant d'elle soit parce que nous les avons créées, soit parce que nous y avons acquis des droits particuliers d'occupation en finançant partiellement leur équipement ou leur fonctionnement.

Six centres de ce genre existent à l'heure actuelle, deux en Belgique et quatre à l'étranger.

Je voudrais aujourd'hui évoquer rapidement leur origine, leur utilité, leurs activités, leurs perspectives d'avenir en les considérant dans l'ordre de leur apparition dans le temps.

La station scientifique des Hautes Fagnes (1924).

Cette station est créée en 1924, à l'initiative du physiologiste Léon Fredericq, en raison de la faune et de la flore particulières à la région, au voisinage de l'auberge du Mont Rigi, à 693 mètres d'altitude, sur une parcelle louée à l'Etat, en bordure de la belle Fagne où prend naissance le ruisseau de Polleur, l'une des branches de la Hoëgne.

Les premiers bâtiments sont des pavillons en bois, préfabriqués, provenant du Fonds du Roi Albert. Le Patrimoine de notre Alma Mater en assure l'aménagement.

Cette station modeste dont ne cesseront désormais de s'occuper — avec une persévérance d'autant plus méritoire qu'ils ne disposent que de maigres subsides — les Professeurs M. et Mme Bouillenne, est un succès : professeurs, étudiants belges et étrangers y effectuent des séjours de travail depuis l'origine.



La Station scientifique des Hautes Fagnes au Mont Rigi (1954)

L'offensive Von Rundstedt la détruit complètement.

Sur le même emplacement, et avec l'aide du Patrimoine, elle est reconstituée au moyen de baraquements américains, inaugurée en 1947 et complétée en 1949 par le Musée des Hautes Fagnes et le Musée Léon Fredericq, dans les annexes de la Tour de Botrange.

De nombreux travaux scientifiques ont pour origine les ressources de la station. La plupart portent sur la formation de la tourbe (vieille de bientôt 8.000 ans), sur sa végétation actuelle et son pouvoir de rétention de l'eau, cette eau particulière aux Fagnes, si précieuse pour les lainiers et les papetiers.

Sur le plan didactique, le rôle joué par la station est essentiel : elle permet la formation sur le terrain de nombreuses générations d'étudiants dont beaucoup deviennent d'excellents naturalistes et de brillants écologistes.

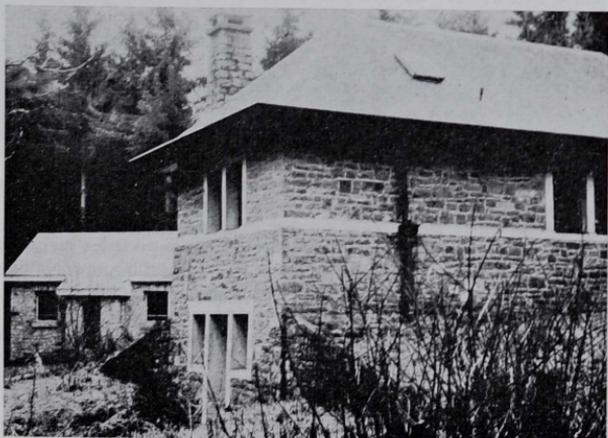
Enfin, l'existence même de cette station et les préoccupations constantes de ceux qui la fréquentent régulièrement est déterminante dans le domaine de la protection de la nature : c'est le centre de ralliement de tous ceux qui, par leur ténacité, leur attachement pour cette contrée si intéressante et si belle, conduisent à la création dans les Hautes Fagnes, dès 1957, d'une réserve naturelle domaniale comprenant actuellement quelque 3500 hectares de Fagnes peu altérées.

La station et le Musée Léon Fredericq, trop vétustes, vont être remplacés bientôt par un tout nouveau bâtiment, édifié en matériaux durables. Les plans en sont achevés. L'Université n'attend plus, pour passer à la réalisation, que de disposer d'un terrain qu'elle a choisi et qui est en voie d'expropriation.

L'Observatoire magnétique de Manhay (1931).

A l'occasion de l'année polaire 1932-33, la collaboration scientifique de la Belgique est sollicitée. Ainsi naît, en 1931, sous l'impulsion du Professeur Marcel Dehalu, Directeur de l'Observatoire de Cointe, la station magnétique de Manhay. Le choix du site s'explique par la nécessité de soustraire les observations magnétiques aux influences des courants vagabonds venant des transports électriques.

La station ne comporte à l'origine qu'un abri provisoire destiné à protéger les enregistreurs magnétiques. M. Koenigsfeld, actuellement chargé de cours dans notre Université, en assure le fonctionnement dès 1932. Elle est définitivement terminée en 1933.



L'Observatoire magnétique Marcel Dehalu : deux des bâtiments.

Son appareillage scientifique comprend les instruments nécessaires à la mesure continue des composantes verticales, horizontales et de la déclinaison du champ magnétique terrestre.

Ses renseignements sont transmis aux Centres Nationaux qui les collationnent et publient, sous l'égide de l'Union Géodésique et Géophysique Internationale, l'évolution des perturbations observées à la surface du globe.

La valeur de l'observatoire de Manhay a largement dépassé les frontières et, à l'étranger, ses informations servent de bases à diverses recherches, en Allemagne notamment.

Les enregistrements sont interrompus pendant deux mois en 1940. En 1945, lors de l'offensive des Ardennes, les instruments sont saccagés; mais l'Université, avec l'aide des observatoires de

Copenhague et de Paris, procède à leur remplacement et les mesures reprennent dès janvier 1946.

C'est dans le cadre des travaux de l'Année Géophysique Internationale (1957-58) que le Comité Belge de l'Année Géophysique accorde des crédits pour la construction d'un nouveau pavillon doté d'une installation très moderne.

Cette station joue un rôle considérable dans les vérifications, étalonnages et remises en état des instruments utilisés pour les mesures dans les mines, dans les études paléomagnétiques et apporte à l'ELDO (Organisation européenne pour le développement de fusées et de la recherche spatiale) une aide pour la vérification des appareils emportés dans les fusées.

Grâce aux crédits alloués par notre Université, la station possèdera bientôt les instruments de mesures à protons; elle sera ainsi à même de donner des valeurs absolues du champ magnétique terrestre avec une grande précision.

En hommage à son fondateur, l'Université de Liège donne à cette institution, en 1962, le titre d'« Observatoire magnétique Marcel Dehalu ».

Le Centre expérimental de formation et d'action rurales au Katanga (1957).

En 1957, la Fondation de l'Université de Liège pour les recherches en Afrique centrale (FULREAC) crée à Mangombo, au Katanga, le premier centre expérimental de formation et d'action rurales.

Le site est choisi après une longue prospection interdisciplinaire effectuée par des professeurs de notre Université et de l'Institut Agronomique de Gembloux. On procède à son étude pédobotanique, hydrologique, topographique, sociologique. 200 hectares sont défrichés, on aménage des routes, des canaux, de drainage, on fore des puits d'eau. Un village africain de cent maisons de briques s'édifie, de même que des habitations pour les agents européens.

Tout cela pourquoi? Pour y tenter une expérience qui doit permettre de résoudre un des problèmes les plus angoissants de l'Afrique en voie d'industrialisation. En effet, les indigènes de la brousse émigrent de plus en plus vers les villes. Celles-ci sont surpeuplées et il n'y a pas de travail pour tout le monde. Le chômage engendre des troubles sociaux graves et l'extension de la délinquance. Il faut arrêter l'exode et, si possible, convaincre les citadins de retourner en brousse. On ne peut espérer y parvenir qu'en démontrant qu'une exploitation rationnelle des terres permet aux cultivateurs de gagner leur vie aussi bien que les ouvriers des villes.

Nous installons donc cent familles sur notre terrain, lançons les cultures, créons une école expérimentale, un dispensaire.

Dès l'origine, cette station est en pleine action et ne cesse de progresser malgré les difficultés politiques, administratives et financières qui caractérisent le Congo depuis son indépendance.



FULREAC. — Repiquage de plants de tabac en pépinière.

Elle constitue aujourd'hui un « *centre pilote* » admiré par tous et susceptible d'exercer une influence considérable dans les pays en voie de développement.

La production annuelle du Centre est de 150 tonnes de légumes divers et de 190 tonnes de pommes de terre. Un troupeau de bovins s'y développe très favorablement malgré les attaques de la maladie du sommeil. Il comporte à ce jour 300 têtes de bétail.

Nos travailleurs africains disposent actuellement de revenus égaux à ceux des ouvriers de la ville.

Les dépenses de fonctionnement du Centre étant pratiquement couvertes par les bénéfices et quelques subsides, le Patrimoine de notre Université n'intervient financièrement que pour l'envoi au Katanga de chefs et de chargés de mission qui surveillent le déroulement des activités agricoles, scolaires, médicales et qui poursuivent des recherches scientifiques dans des domaines botaniques, agronomiques, sociaux, médicaux. Ainsi, de nombreux travaux scientifiques sont publiés à partir d'études faites au Centre et au lac de Tschangalélé qui est tout proche.

Notre Université recueille un très grand prestige de cette belle entreprise.

Par ailleurs, les membres de notre personnel enseignant et scientifique qui lui ont apporté leurs concours en ont tiré bien des satisfactions et la récompense de leurs efforts. Non seulement FULREAC leur a offert un champ unique d'expérience et d'observation qu'élargissait encore le travail en équipes interdisciplinaires, mais la confrontation journalière avec des problèmes humains que masque d'ordinaire la facilité de vie de notre pays, les a profondément enrichis.

La station scientifique du Jungfraujoch (1958).

En 1958, des travaux basés sur les observations solaires poussent nos astrophysiciens à s'installer à l'observatoire suisse du Sphinx, dépendance de la station scientifique internationale du Jungfraujoch. Grâce à son altitude de 3580 mètres et à sa situation continentale, le Jungfraujoch convient admirablement aux recherches astronomiques et permet de détecter des radiations célestes qui n'atteignent jamais le niveau de la mer car les couches basses de l'atmosphère les absorbent.

Le Professeur Migeotte et ses collaborateurs mettent au point des appareils destinés à l'étude du spectre solaire dans la gamme de l'infrarouge. Leurs résultats conduisent en particulier à la publication d'un atlas solaire révélant l'existence de 10.500 raies dans la zone comprise entre les longueurs d'onde de 7500 à 12.000 Angströms.



L'Observatoire du Sphinx (Jungfraujoch). A l'arrière plan : les sommets de la Jungfrau.

Le Conseil de la Fondation de la station fait construire un étage supplémentaire qu'il met en permanence à la disposition de l'équipe belge. L'appareillage de ce laboratoire ne cesse de s'accroître et, tout dernièrement, un ordinateur DDP 224 pour le traitement numérique des informations y a été installé. Il doit être relié très prochainement à un télescope récemment acquis qui sera placé dans une nouvelle coupole financée par la France, la Suisse et la Belgique.

Grâce à l'enthousiasme, au dynamisme et au dévouement des chercheurs de notre Institut d'Astrophysique, l'Université de Liège

dispose actuellement au Jungfrauoch d'un équipement ultra-moderne évalué à 26 millions et financé notamment par le Gouvernement belge, le Fonds National Belge de la Recherche Scientifique, le Comité Belge de l'Année Géophysique Internationale et notre Alma Mater.

L'Observatoire de Haute Provence (1959).

L'observatoire de Haute Provence, situé à une centaine de kilomètres à l'Est du Mont Ventoux, à 580 mètres d'altitude, jouit de conditions météorologiques très favorables. Comme il n'est pas très éloigné de la Belgique, des chercheurs de notre Université le fréquentent régulièrement depuis 1947.

En 1959, une intervention financière importante de notre Université en faveur de la station française assure pour l'avenir une collaboration permanente des deux institutions. L'Université de Liège acquiert en effet un télescope de Schmidt qui s'ajoute aux



« Nébuleuse d'Orion » obtenue à l'aide du télescope de Schmidt (60 cm).

télescopes installés par le C. N. R. S. français, contribuant à faire de l'observatoire de Haute Provence une station de grande valeur.

Ce télescope de Schmidt sera placé dans une nouvelle coupole et servira en majeure partie à l'étude photographique, spectrométrique et photométrique des comètes et étoiles faibles. Il constituera l'appareil de base des études de l'équipe de Liège, mais il sera mis à la disposition de nos collègues français chaque fois qu'il sera libre; à titre de réciprocité, nos chercheurs continueront à avoir accès aux télescopes français.

Le Patrimoine de l'Université est intervenu également dans l'achat du mobilier pour l'équipement du « gîte liégeois » mis à notre disposition par la Mairie de St-Michel l'Observatoire.

Le succès de cette initiative en Haute Provence revient à notre collègue le Professeur P. Swings.

Grâce à lui encore, nous pourrions bientôt nous réjouir du transport dans les Pyrénées Orientales (à une altitude de 2000 mètres) où va s'édifier une importante station d'astronomie fondamentale, de la lunette méridienne, depuis longtemps installée à Cointe, et dont l'utilisation est fort compromise en cet endroit par la mauvaise situation.

Ainsi, dans ces deux stations des Pyrénées et de Haute Provence, nos astronomes et nos astrophysiciens pourront poursuivre, dans d'excellentes conditions, des recherches dont le rendement, même au Sart Tilman, même au prix d'instruments extrêmement onéreux, aurait toujours été médiocre en raison de notre climat défavorisé.

La station océanographique de la Revellata (1965).

Le développement scientifique des vingt dernières années a été marqué dans divers pays par une expansion spectaculaire des sciences de la mer. Les Etats-Unis, l'U. R. S. S., le Japon, la France, la Grande-Bretagne, les pays scandinaves y consacrent des masses budgétaires considérables.

Cet intérêt s'explique par plusieurs facteurs.

Les océans qui recouvrent les deux tiers de notre globe recèlent la partie la plus mal connue de notre planète. La vie s'y présente avec une diversité d'aspect infinie.

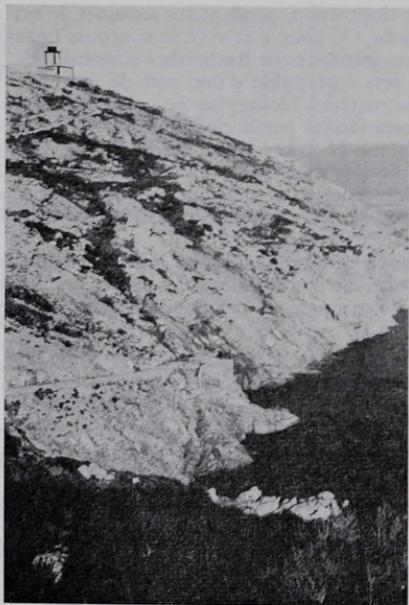
La technique de la prospection sous-marine a fait, dans les derniers temps, des progrès considérables : développement des scaphandres autonomes, soucoupes plongeantes, scooters sous-marins, bathyscaphes.

On commence à se rendre compte de l'extrême richesse des fonds marins et sous-marins et des perspectives qu'ils ouvrent à l'activité humaine. On cherche à exploiter les sous-sols des mers et des océans : manganèse et gisements pétrolifères des plateaux continentaux; on s'efforce d'utiliser davantage les ressources nutritives de la mer si précieuses à cette époque où l'expansion démographique appelle un urgent besoin de produits alimentaires.

Les militaires enfin attachent une attention soutenue aux domaines de la navigation sous-marine, des détections acoustiques, des pollutions atomiques, etc.

Les sciences de la mer sont devenues interdisciplinaires et appellent en conséquence un nombre toujours accru de savants.

Ces recherches ne peuvent se faire qu'à bord d'un navire océanographique, dont la construction et l'entretien dépassent les possibilités d'un pays comme le nôtre, ou dans une station maritime correctement équipée.



Vue du domaine de l'Université de Liège dans la presqu'île de la Revellata.

Il existe pas mal de stations de ce genre en Europe et notamment en France. Elles sont malheureusement suremcombées d'étudiants, de chercheurs et, par conséquent, sous-équipées. Elles sont en outre généralement situées dans des endroits où le tourisme et la pollution ont déjà gravement endommagé le milieu sous-marin.

C'est en raison de ces considérations que le Patrimoine de l'Université de Liège acquiert en 1965, en Corse, un territoire de 20 hectares pour y édifier une station de recherches océanographiques et sous-marines. Ce domaine situé à la presqu'île de la Revellata est

et restera, moyennant certaines précautions, à l'abri du tourisme. Les pollutions n'y sont pas à craindre et la mer se révèle particulièrement riche sur le plan biologique.

Le site est prospecté depuis deux ans déjà par des équipes de plongeurs de l'Institut de Zoologie de notre Université. L'été qui vient de s'achever a été marqué par une campagne de plongées et de relèvements des profondeurs sous-marines, accompagnés d'analyses d'eau de mer et de mesures de température. Près de 4000 mesures ont été effectuées en un mois.

Cette campagne a été réalisée avec l'aide de la Marine Belge qui a mis à notre disposition, pendant six semaines, le navire océanographique « Zénobe Gramme » et avec le concours financier du Centre Belge d'Océanographie et de Recherches sous-marines.

La station sera susceptible d'une part de fournir aux institutions intéressées du matériel biologique ou géologique sous-marin dont le transport sera facilité par la proximité du port de Calvi (à 5 km) et de l'aérodrome (à 7 km de la ville); d'autre part de constituer un centre de plongée d'un exceptionnel intérêt et enfin de développer dans notre Université et en Belgique l'étude des sciences de la mer, encore largement méconnues, et concourir de la sorte à la formation de spécialistes dans ce domaine.

Par sa situation géographique privilégiée, la station de la Revellata retient particulièrement l'attention du réseau des institutions internationales qui s'occupent de l'exploration de la Méditerranée.

Mesdames, Messieurs,

A l'heure où les progrès scientifiques se développent partout à une cadence de plus en plus rapide et où des contacts permanents avec le monde extérieur sont indispensables à tous les échelons, les stations spécialisées dont je viens de vous entretenir constituent, en raison de leur situation géographique particulière, de leur organisation orientée vers un but bien défini, autant de lieux de rencontre favorables aux échanges d'idées, d'informations et conduisent à l'enrichissement continu de notre patrimoine intellectuel.

Ces stations dont le coût n'excède pas celui de n'importe quel autre service universitaire voué aux sciences exactes ou naturelles, sont des instruments efficaces qui servent grandement le prestige de notre Maison.

Marcel DUBUISSON.

S. A.
ENTREPRISES
GÉNÉRALES

**Louis
DUCHENE**

STRÉE
HUY

**ENTREPRISES
GÉNÉRALES DE TRAVAUX
PUBLICS & PRIVÉS**

**ÉTUDES ET TRAVAUX
D'ÉLECTRIFICATION
3000 & 25000 V.**

- 
- ▶ A Huy, construit dans un site unique, immeuble à appartements à vendre et à louer. Panorama, air, lumière.
 - ▶ Agréation en classe 8.

Entreprises

VERBIEST-DOLHAIN

Intallations Eclairage

Force Motrice

Ventilation

Rue Bolder, 3, ZICHEM-ZUSSEN-BOLDER. Tél. 04 32.04.35 (Bureau de Liège)

IMPRIMERIE

George Michiels

Société Anonyme

LIÈGE, 6, rue de la Paix

TONGRES, 13, rue Corver

Livres et périodiques scientifiques en toutes
langues

Plus de 8.000 signes spéciaux

Machines à composer Monotype

Matériel moderne - Personnel d'élite

Travaille à la plus grande satisfaction de sa clientèle

La réforme des études d'Ingénieur civil à l'Université de Liège

L. D'OR, E. FRENAY, Ch. MASSONNET et R. SPRONCK,
professeurs ordinaires à l'Université de Liège

Le 12 avril 1962, lors de la Manifestation d'hommage à notre ancien président, feu M. Albert Dewandre, M. le doyen E. Frenay prononçait une conférence sur « la réforme des études d'Ingénieur civil à l'Université de Liège » (1). Le sujet était à l'avant-plan de l'actualité; en effet, quelques mois plus tard, la réforme allait être appliquée à la première candidature.

En ce début de l'année académique 1966-1967, alors que la réforme atteint la 5^e année d'études, nous sommes très reconnaissants envers MM. les professeurs L. D'Or, E. Frenay, Ch. Massonnet et R. Spronck de bien vouloir nous confier une nouvelle et importante étude qui fait le point de cette grande entreprise de rénovation.

I. — ORIGINE DE LA REFORME ET IDEES DE BASE

De tout temps, on s'est préoccupé de rendre les études, quelles qu'elles soient, plus formatives, plus actuelles et plus humaines. Un enseignement universitaire ne peut atteindre le niveau requis et l'efficacité souhaitable que moyennant une adaptation constante de ses programmes, un recrutement adéquat de son personnel enseignant et scientifique, une organisation efficiente des cours et des travaux pratiques, et l'adoption de méthodes convenables d'appréciation et de contrôle du niveau des connaissances et des aptitudes des étudiants.

Les modalités de l'enseignement doivent d'ailleurs être adaptées au nombre des étudiants de chaque section, à leur âge, à leur maturité et à leur formation.

Les études d'ingénieur civil présentent elles-mêmes de nombreuses particularités et notamment : existence d'une épreuve obligatoire d'admission, études relevant partiellement de deux Facultés différentes (Faculté des Sciences pour les deux années de la candidature, Faculté des Sciences appliquées pour les trois dernières années), nécessité de la conjonction d'une formation scientifique de base solide et d'une formation technique préparatoire aux tâches

(1) Voy. *Bulletin*, 1962-2, pp. 27-37.

industrielles, nécessité croissante de l'acquisition de certaines connaissances spécialisées et ce, tout en assurant une aptitude à réaliser la synthèse de connaissances très diverses et à s'adapter à l'évolution accélérée des techniques dans l'industrie moderne.

De ces particularités découlent des exigences permanentes et des exigences nouvelles. On est ainsi conduit à souhaiter et à promouvoir des contacts entre les professeurs, notamment en vue de la coordination des enseignements, entre les professeurs et le personnel scientifique, entre les étudiants et le personnel enseignant et scientifique, et enfin entre les étudiants eux-mêmes, en vue de contribuer de manière constante à la formation scientifique, technique et humaine des jeunes gens confiés à l'Université.

L'examen critique des programmes et de l'organisation de l'ensemble des études d'ingénieur telles qu'elles se présentaient encore en 1960 à l'Université de Liège, a conduit certains d'entre nous à promouvoir diverses mesures destinées à améliorer la situation qui existait à cette époque.

Est-ce à dire qu'aucun effort antérieur n'avait été tenté dans ce sens ? Est-ce à dire qu'aucune des excellentes écoles d'ingénieurs existantes n'offrirait d'exemple valable en cette matière ? Bien entendu non, et pour ne citer qu'un exemple, les réformes hardies instaurées à l'École de la Métallurgie et des Mines de Nancy par son directeur M. Schwartz ont certes inspiré les promoteurs précités et le rapport qu'ils ont rédigé en 1960 sur ce sujet (1).

Les mesures préconisées dans ce rapport s'ordonnaient autour de quatre pôles :

- a. — réforme des programmes et des horaires,
- b. — réforme des méthodes d'enseignement,
- c. — réforme des méthodes d'interrogation et d'examens,
- d. — réforme de l'organisation d'ensemble des cinq années d'études.

C'est ainsi que le dit rapport, après avoir énoncé que les programmes devaient être conçus en fonction de la finalité des études d'ingénieur, et que l'objectif des méthodes d'enseignement devait être de faire acquérir aux étudiants une formation les rendant « aptes à apprendre », recommandait successivement :

- a. — l'adoption de programmes propres à réduire la surcharge des étudiants et à réaliser l'équilibre nécessaire entre les enseignements fondamentaux et les enseignements spécifiques, entre les sciences de base, les connaissances techniques, les sciences humaines et la culture générale, entre les connaissances particulières nécessaires aux ingénieurs des diverses spécialités, etc.

(1) E. FRENAY (à l'époque Doyen de la Faculté des Sciences appliquées) et L. CALMBERT (représentant de la dite Faculté au Conseil d'Administration de l'Université) : « Organisation des études d'ingénieur civil » (Rapport présenté au Conseil d'Administration de l'Université en réponse à la mission impartie aux auteurs le 28 octobre 1960).

b. — **une organisation du travail des étudiants** réduisant leurs prestations de caractère passif et favorisant au maximum le travail et l'effort personnels.

— Dans toute la mesure du possible, chaque journée doit comporter ce qu'il a été convenu d'appeler une « unité » d'enseignement d'une durée de 3 à 4 heures et une période de temps libre consacrée au travail personnel.

— Dans les « unités » d'enseignement, rentrent les cours ex-cathedra et les séances d'explications, d'exercices et éventuellement de manipulations de laboratoire.

Les premiers, qui s'adressent, surtout en candidature, à des auditoires nombreux, doivent être limités à un exposé des grandes lignes de la matière et, périodiquement, à une synthèse de celle-ci; ils doivent être l'occasion, pour le professeur, de fournir aux étudiants les indications nécessaires à l'organisation de leur travail et à l'étude approfondie des cours.

Des notes bien rédigées et suffisamment explicites, constituant au moins une documentation de base, doivent nécessairement être mises à la disposition des étudiants.

Après le cours, les étudiants sont répartis en petits groupes; au sein de chacun de ceux-ci, selon les directives du professeur et sous la direction d'un assistant, ils discutent la matière qu'ils ont dû préparer, demandent des explications et résolvent des exercices numériques ou des travaux d'application;

c. — **un mode d'appréciation pratiquement continu** du travail des étudiants et de leur niveau de connaissances, propre à réduire au minimum les inconvénients des systèmes traditionnels d'interrogations et d'examens, et rendu possible par des contacts constants au cours des séances de travail par petits groupes, entre les étudiants et le personnel enseignant et scientifique;

d. — **enfin, et surtout, la suppression de toute dualité** dans l'esprit de l'enseignement dispensé aux futurs ingénieurs, ce qui ne peut être atteint qu'en confiant la gestion de l'entièreté des études d'ingénieur à un organisme unique. On veillera ainsi à une répartition plus rationnelle des matières entre les cinq années d'études, à une meilleure harmonisation des enseignements dans chacune de ces années, et enfin à l'établissement de programmes accordant une place et une importance plus grandes aux travaux de fin d'études et conçus en fonction d'enseignements post-gradués à créer.

L'application au moins partielle des mesures préconisées en 1^{re} candidature ingénieur n'a débuté qu'en 1962-1963.

L'année académique 1966-1967 verra se clôturer la période de cinq ans que l'extension progressive de la réforme à cinq années d'études a nécessitée. A cette occasion il a paru opportun de faire le point des modifications intervenues.

II. — PRINCIPALES ETAPES DE LA REFORME

Le 16 octobre 1961, le Conseil d'Administration de l'Université de Liège institue le Conseil des Etudes (1), organisme à qui est confiée la mission de mettre en œuvre les idées développées ci-dessus.

A la même date sont constituées par la Faculté des Sciences appliquées les « sections », commissions permanentes groupant tous les professeurs enseignant dans les cinq années d'études d'un même grade d'ingénieur.

La réforme des études est appliquée en première candidature ingénieur (1^{re} année d'études) pendant l'année académique 1962-1963 et poursuivie en deuxième candidature ingénieur (2^e année d'études) pendant l'année académique 1963-1964.

La loi du 21 mars 1964 confie aux Universités le soin d'organiser les cours et travaux pratiques correspondant aux exigences de la préparation aux examens dont les matières restent prévues par la loi de 1929.

Le Conseil des Etudes estimant après trois ans sa mission accomplie, le Conseil d'Administration de l'Université décide, le 24 juin 1964, de postposer l'exécution de sa décision de principe du 13 juillet 1960 de rattacher les candidatures ingénieur à la Faculté des Sciences appliquées.

Cependant, convaincu de la nécessité d'une collaboration de plus en plus étroite entre tous les professeurs intéressés, il crée à cet effet un nouvel organisme, le Conseil de Coordination, qui comprend les Doyens des deux Facultés précitées et deux membres désignés par chacune d'elles (2).

Pendant l'année académique 1964-1965, la réforme des études est poursuivie en candidature ingénieur sous l'égide du Conseil de Coordination et étendue à la 3^e année d'études (1^{re} épreuve des différents grades d'ingénieur).

Le 28 avril 1965, le Conseil d'Administration de l'Université arrête le programme réformé de la candidature ingénieur.

Dans le rapport présenté en exécution de la mission qui lui a été impartie, le Conseil de Coordination propose, le 14 juin 1965, que la Faculté des Sciences appliquées devienne compétente pour toutes les questions relatives à la coordination des programmes et à l'organisation de l'ensemble des études d'ingénieur et qu'un arrêté royal donne le droit de vote au sein de la dite Faculté aux professeurs

(1) Composition du Conseil des Etudes d'Ingénieur civil — Président : E. FRENAY, à l'époque Doyen de la Faculté des Sciences appliquées; Membre : L. D'OR, professeur à la Faculté des Sciences.

(2) Composition du Conseil de Coordination — Président : R. SPRONCK, professeur à la Faculté des Sciences appliquées; Membres: H. BRASSEUR, doyen de la Faculté des Sciences; C. MASSONNET, doyen de la Faculté des Sciences appliquées; L. D'OR, professeur à la Faculté des Sciences; H. GARNIR, professeur à la Faculté des Sciences; B. FRAEJIS DE VEUBEKE, professeur à la Faculté des Sciences appliquées.

enseignant en candidature ingénieur chaque fois qu'ils seront convoqués pour l'examen des questions susvisées.

Pendant l'année académique 1965-1966, la réforme des études s'étend à la 4^e année d'études (2^e épreuve des différents grades d'ingénieurs).

Le 13 octobre 1965, le Conseil d'Administration de l'Université décide de proposer au Ministre de soumettre à la signature du Roi l'arrêté susvisé.

Il prend en outre les décisions suivantes :

- 1) la Faculté des Sciences appliquées devient compétente pour toutes les questions relatives à la coordination des programmes et à l'organisation de l'ensemble des études d'ingénieur;
- 2) les Facultés des Sciences et des Sciences appliquées confient à un Conseil des Etudes composé des deux Doyens et de deux professeurs élus par chacune des deux Facultés intéressées l'étude préalable de toutes les questions visées au 1).

Le 9 février 1966, le Conseil d'Administration de l'Université arrête les nouveaux programmes des divers grades d'ingénieurs.

Le 16 mars 1966, paraît l'arrêté royal prévoyant que, par dérogation aux dispositions de l'article 33 de l'arrêté royal du 3 octobre 1953, lors des séances de la Faculté des Sciences appliquées de l'Université de l'Etat à Liège où sont examinées des questions relatives à la coordination des programmes et à l'organisation de l'ensemble des études d'ingénieur, les membres de la Faculté des Sciences qui ont des enseignements à la candidature ingénieur ou à la Faculté des Sciences appliquées, seront convoqués avec voix délibérative au sujet de ces questions.

III. — REALISATIONS

A. — Période 1961-1964

Parmi les nombreuses tâches avec lesquelles le Conseil des Etudes se trouva immédiatement confronté en 1961, les plus urgentes furent la mise au point du programme de la première candidature ingénieur et le recrutement des collaborateurs indispensables à l'instauration des « unités » d'enseignement dans les cours principaux de cette première candidature.

Le Conseil des Etudes multiplia les contacts avec les professeurs intéressés et aboutit à un certain allègement du programme.

Par ailleurs, son Président, usant de son crédit personnel, soumit aux directions des principales sociétés industrielles de la région liégeoise un plan de financement temporaire de rémunération du personnel supplémentaire nécessaire. Cet appel reçut un très large accueil, et le Conseil des Etudes put entreprendre auprès de directeurs d'établissements d'enseignement moyen, technique et normal, des démarches en vue d'obtenir le détachement partiel d'une vingtaine,



Vue du grand auditorium de l'Institut de Mathématique où se donnent la plupart des exposés magistraux aux élèves de candidature ingénieur.

Photo Ciné Photo Club Pers. U. Lg.

puis d'une dizaine de professeurs de ces établissements. Ces professeurs collaborèrent, dès l'année académique 1962-1963, aux enseignements de mathématiques, de physique et de chimie en candidature ingénieur.

Le Conseil des Etudes se préoccupa aussi, en dehors de la formation scientifique et technique des étudiants, de leur formation générale, en particulier, avec la collaboration du Service des Langues vivantes de l'Université, il mit sur pied l'organisation de cours d'anglais et d'allemand spécialement destinés aux étudiants des candidatures ingénieurs.

Dès avant la rentrée d'octobre 1962, le Conseil des Etudes introduisit diverses modalités d'organisation: clôture des inscriptions avant la reprise des cours afin de rendre possible dès le premier jour de la rentrée académique la constitution des groupes de travail, information des étudiants sur l'esprit de la réforme des études, mise à leur disposition des manuels nécessaires dès le début des cours, etc.

Grâce à un système de fiches individuelles, il se tint régulièrement au courant des résultats des interrogations faites au cours des séances de travail par groupes et de l'assiduité des étudiants de 1^{re} candidature ingénieur; il collabora à l'organisation, en janvier 1963, d'interrogations approfondies à caractère dispensatoire, adressa des avertissements aux étudiants déficients et se mit à la disposition des parents pour les informer autant qu'ils le souhaitaient.

* * *



Vue d'une des salles de l'Institut de Mathématique où les étudiants de candidature ingénieur participent aux travaux en groupe restreint organisés à la suite des exposés magistraux.

Photo Ciné Photo Club Pers. U. Lg.

Dans le courant de l'année 1963, le Conseil des Etudes prépara l'introduction de la réforme en 2^e candidature ingénieur où des modifications de programme plus importantes devaient être apportées. Un petit nombre d'enseignements, antérieurement prévus en 3^e année, allaient être transférés en 2^e candidature, de manière à pouvoir commencer plus tôt à familiariser les étudiants avec certains problèmes techniques; ce glissement devait d'ailleurs être compensé par l'introduction de compléments de mathématiques, de physique et de chimie dans le programme des années ultérieures.

Peu après l'entrée en vigueur de la réforme en 2^e candidature ingénieur, le Conseil des Etudes constata l'opportunité d'instituer, au niveau de cette épreuve, une option entre le cours d'Electricité appliquée et les Compléments d'Analyse mathématique. Des mesures en ce sens furent adoptées, et désormais trois cours de sciences appliquées, dont deux obligatoires et un à option, allaient figurer au programme de la 2^e candidature ingénieur.

À l'initiative du Conseil des Etudes, les diverses sections de la Faculté des Sciences appliquées établirent au début de 1964 les programmes devant permettre l'extension de la réforme à la 3^e année d'études pendant l'année académique 1964-1965.

B. — Période 1964-1966

Dès sa mise en place, le Conseil de Coordination procéda au réexamen du programme de la 2^e candidature ingénieur et, cons-

tant la surcharge de ce programme, décida d'augmenter le nombre de cours à option de cette épreuve. Le choix, imposé au début du second semestre, de deux de ces cours à option, fixe dans une certaine mesure le choix entre les sections d'ingénieur : il reste toutefois possible à chaque étudiant de rectifier son choix ultérieurement.

Au cours de sa première année d'activité, le Conseil de Coordination se pencha à diverses reprises sur le problème des interrogations et des examens.

La Faculté des Sciences appliquées restant attachée au principe des examens globaux de fin d'année, un régime différent fut admis pour la candidature ingénieur, où des interrogations approfondies de mi-année, à caractère dispensatoire, continuèrent à être organisées.

Le Conseil de Coordination développa, avec l'appui des industriels, l'organisation des visites d'usines par les étudiants de candidature ingénieur, ces visites étant conçues de manière à constituer une introduction à la vie professionnelle, au métier et à la carrière de l'ingénieur.

Au cours de sa deuxième année de fonctionnement, le Conseil de Coordination, rebaptisé Conseil des Etudes, poursuivit ses travaux dans le cadre de la nouvelle organisation définie plus haut.

* * *

La Faculté des Sciences appliquées supervisa l'introduction de la réforme en 3^e année d'études (1^{re} épreuve des différents grades d'ingénieur) pendant l'année académique 1964-1965.

La charge de cette année restait telle qu'il ne fut pas possible de réduire autant qu'en candidature la durée des prestations des étudiants à l'Université. En outre, il ne fut pas possible de prévoir une augmentation suffisante du nombre de collaborateurs scientifiques des professeurs. Un petit nombre de cours seulement, dans les sections à faible population, purent être organisés en « unités » d'enseignement.

La réforme porta surtout sur les programmes : les cours spécifiques de chaque section se développèrent au détriment de l'importance horaire de cours généraux ; certains de ces cours qui étaient donnés antérieurement en commun à toutes les sections et qui ne présentaient pas un intérêt essentiel pour une section donnée furent notablement réduits pour cette section.

Dès la rentrée d'octobre 1965, alors que la réforme atteignait la 4^e année d'études, les diverses sections se réunirent à nouveau, sous la présidence du Doyen, en vue de mettre au point des programmes visant à améliorer autant que faire se pouvait la formation spécifique des futurs ingénieurs, tout en leur assurant une formation plus approfondie qu'auparavant dans les sciences fondamentales, ainsi que cela avait été projeté à l'origine de la réforme.

Dans de nombreuses sections, d'importants compléments dans ces dernières disciplines furent introduits à titre de cours obligatoires ou de cours à option.

De nouveau, l'importance horaire des cours dits généraux, ou communs à plusieurs sections, fut fortement modifiée au profit des cours spécifiques.

Quant aux nombreux cours à option, ils doivent permettre aux étudiants d'approfondir leurs connaissances particulières dans des domaines de leur choix.

Dans plusieurs sections, ces cours couvrent un éventail de techniques avancées, la prise de contact avec une ou plusieurs d'entre elles étant de nature à faciliter l'entrée du jeune diplômé dans la carrière d'ingénieur.

* * *

Les tableaux annexés au présent exposé indiquent les modifications de programme essentielles et les principales options prévues par les diverses sections (voir annexes n° 1 et 2).

Pour l'ensemble des dix-sept sections de la Faculté où la réforme sera achevée dès l'année académique 1966-1967, on compte au total 148 cours nouveaux résultant soit de la création de cours, soit d'extensions d'attributions.

Cette expansion a pu être réalisée moyennant un minimum de créations de nouvelles chaires, grâce à l'effort du corps enseignant, dont la plupart des membres ont accepté de se voir attribuer des charges supplémentaires.

Afin d'éviter la surcharge des étudiants, les sections se sont d'ailleurs assigné des limites strictes quant aux totaux d'heures de cours et de travaux pratiques.

En dernière année d'études, le nouveau régime accorde une attention toute particulière au travail de fin d'études, à l'étendue du temps libre réservé à l'élaboration de ce dernier, aux modalités du choix du sujet de ce travail et au choix des cours à option en fonction de ce sujet; en particulier, les sections ont décidé de déléguer à des professeurs désignés la mission de conseiller les étudiants dans le choix du sujet de leur travail de fin d'études et dans le choix des cours à option.

Il faut également signaler qu'une aide non négligeable a pu être obtenue, dès l'année académique 1965-1966, de la nouvelle catégorie d'enseignants créée en 1965 par le Conseil d'Administration de l'Université. Elle comprend les « chargés d'enseignement » qui sont en général des personnalités industrielles spécialisées dans des techniques avancées et qui assument, pendant une période limitée, un certain nombre de cours nouveaux, d'importance horaire réduite, portant sur ces techniques.

La Faculté des Sciences appliquées avait d'ailleurs été la première Faculté à obtenir, dès 1960, la désignation dans ses divers services de collaborateurs appartenant à l'industrie, qui apportent à l'enseignement théorique et pratique le précieux apport de leur expérience industrielle et de leur connaissance des problèmes les

plus actuels de la technique. Soixante dix-sept de ces « Collaborateurs de l'Université » ont ainsi été désignés pour la Faculté des Sciences appliquées pendant l'année académique 1965-1966. Leur intervention, jointe à l'organisation régulière de voyages didactiques subsidiés par le Patrimoine de l'Université, contribue très effectivement à la formation des jeunes ingénieurs.

IV. — OBSERVATIONS FINALES

Comme toute œuvre humaine, la réforme, telle qu'elle vient d'être décrite dans ses stades successifs, et telle qu'elle se présente dans sa réalisation actuelle, offre des avantages et des défauts, voire des inconvénients.

La mise au point des programmes n'est encore réalisée que dans le cadre des matières légales. Aller plus loin exige l'intervention d'instances supérieures, notamment de la commission permanente groupant les Recteurs sous la présidence du Ministre.

De nombreux aspects de la réforme ont jusqu'ici été peu abordés, notamment l'amélioration nécessaire de la formation économique, de la formation humaine et de la culture générale des étudiants.

Dans ce domaine, il faut cependant signaler que le cours de « Problèmes juridiques relatifs aux activités industrielles » a été sensiblement renforcé. Certaines sections ont en outre inscrit à leur programme des cours d'initiation à la vie professionnelle de l'ingénieur.

Certaines critiques se sont élevées contre les nouvelles méthodes d'enseignement en candidature. Elles visent notamment l'encadrement trop scolaire des étudiants par les assistants, et un contrôle trop étroit de leur travail.

Les résultats obtenus peuvent, dans une mesure encore trop réduite, se mesurer à la statistique des résultats d'examens reprise en annexe (voir annexe n° 3).

En terminant, nous désirons exprimer nos vifs remerciements à M. A. Rosen, Secrétaire administratif du Conseil des Etudes et de la Faculté des Sciences appliquées, qui a apporté une collaboration ininterrompue à la réforme des études d'ingénieur et nous a aidés à réunir les éléments du présent exposé.

L. D'OR, E. FRENAY, Ch. MASSONNET et R. SPRONCK.

ANNEXE N° 1. — ORIENTATIONS NOUVELLES DU PROGRAMME

1 ^{re} CANDIDATURE INGÉNIEUR (1 ^{re} année d'études)	— programme fondamentalement inchangé; organisation en unités. — introduction d'un cours de langue vivante (allemand ou anglais, chaque cours à deux niveaux). — organisation de visites d'usines (objet : information des étudiants au sujet des différents aspects du rôle de l'ingénieur dans l'industrie).
2 ^e CANDIDATURE INGÉNIEUR (2 ^e année d'études)	— organisation du travail en unités pour la plupart des cours. — introduction d'un cours de Dessin industriel et d'un cours de Thermodynamique appliquée obligatoires (cours figurant précédemment au programme de la 1 ^{re} épreuve des différentes sections). — réduction notable du cours d'Astronomie et géodésic. — instauration d'un régime de cours à option : chaque étudiant doit choisir deux cours à option en fonction de son orientation ultérieure. — cours de langue vivante (suite des enseignements de 1 ^{re} année). — organisation de visites d'usines.

	SECTION MINES-GÉOLOGIE	SECTION DES CONSTRUCTIONS	SECTION D'ARCHITECTURE	SECTION DES CONSTRUCTIONS NAVALES	SECTION DE CHIMIE
1 ^{re} ÉPREUVE (3 ^e année d'études)	Programmes très semblables pour la sous-section « Mines » et la sous-section « Géologie ».	A côté de cours fondamentaux, nombre élevé de cours généraux (*) et la sous-section « Géologie ».	Comme à la section des constructions, nombre élevé de cours généraux.	Réduction comparativement moins importante de l'importance horaire des cours généraux.	Introduction d'enseignements antérieurement prévus en candidateure ingénieur chimiste, moyennant réduction sensible de l'importance des cours généraux. Neuf cours à option prévus.
2 ^e ÉPREUVE (4 ^e année d'études)	Introduction de plusieurs cours à option dans la sous-section « Géologie ».	Introduction de trois cours à option : 1) <i>Questions spéciales relatives au sol et aux infrastructures</i> ; 2) <i>Questions spéciales relatives à l'hydraulique appliquée</i> ; 3) <i>Application des ordonnées au calcul des structures</i> .	Inscription d'un petit nombre de cours spécifiques, d'importance horaire très élevée (dont l'architecture civile et la composition architectonique).	Nouveau cours obligatoire : <i>Compléments d'hydrodynamique</i> . Trois cours à option : 1) <i>Calculaires liés</i> ; 2) <i>Méthodes statistiques et applications techniques du calcul des probabilités</i> ; 3) <i>Exploitation des moyens de transport</i> .	Suppression de la distinction entre sous-section « Chimie appliquée » et sous-section « Exploitation et appareillage des industries chimiques ». Quatorze cours à option prévus.
3 ^e ÉPREUVE (5 ^e année d'études)	Réservation d'une période d'un mois, à la fin du second semestre, aux excursions géologiques et aux visites de mines et de gisements.	A nouveau, trois cours à option prévus : 1) <i>Questions spéciales relatives aux ponts et charpentes</i> ; 2) <i>Questions spéciales relatives aux constructions hydrauliques</i> ; 3) <i>Structures tridimensionnelles</i> .	Trois cours à option prévus : 1) <i>Esthétique des constructions</i> ; 2) <i>Technique de l'éclairage</i> ; 3) <i>Compléments de physique du bâtiment</i> .	Inscription de six cours à option intéressants divers domaines relatifs aux constructions navales.	Majorité de cours à option s'ordonnant autour des centres d'intérêt suivants : 1) industrie organique ; 2) industrie inorganique ; 3) génie chimique ; 4) métallurgie des métaux non-ferreux ; 5) sidérurgie.

(*) Par cours généraux, il faut entendre : cours communs à la plupart des sections.

	SECTION DE MÉTALLURGIE	SECTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE MÉCANIQUE	SECTION D'ÉLECTRONIQUE	SECTION DES PHYSICENS
1 ^{re} ÉPREUVE (3 ^e année d'études)	Transfert, des épreuves ultérieures, des cours spécifiques suivants : 1) <i>Métallurgie physique</i> 1, 2) <i>Métallurgie générale</i> , 3) <i>Préparation des minerais</i> , moyennant réduction de l'importance des cours généraux.	Quatre tendances prévues : électricité, mécanique, constructions aéronautiques, techniques spatiales. Programme identique en 1 ^{re} épreuve, à l'exception de 30 h supplémentaires d'« <i>Electricité théorique</i> » pour la 1 ^{re} tendance et de 30 h supplémentaires de « <i>Résistance des matériaux</i> » pour les autres tendances.	Programme très semblable à celui de la section des physiciens. Introduction à titre obligatoire des cours de <i>Mathématiques appliquées</i> , <i>Analyse numériques</i> , <i>Compléments de mathématiques</i> .	
2 ^e ÉPREUVE (4 ^e année d'études)	Plusieurs cours à option prévus : Compléments de chimie, de physique et mathématiques appliquées.	Nombreux cours à option prévus pour les tendances Electricité et Mécanique. Inscription, à titre obligatoire, de plusieurs de ces cours à option aux programmes des deux autres tendances qui par ailleurs s'apparentent au programme de la tendance Mécanique.	Outre les cours spécifiques obligatoires, introduction de cours nouveaux de caractère théorique : <i>Éléments de mécanique statistique</i> ; <i>Relativité</i> . Plusieurs cours à option également prévus.	Peu de modifications par rapport à la situation antérieure.
3 ^e ÉPREUVE (5 ^e année d'études)	Option prévue entre les trois cours principaux suivants : 1) <i>Compléments de métallurgie physique</i> ; 2) <i>Compléments de métallurgie des métaux non-ferreux</i> ; 3) <i>Compléments de sidérurgie</i> .	Pour les tendances Electricité ou Mécanique, outre quelques cours obligatoires, option de deux cours choisis dans la liste des cours à option de la tendance principale choisie et d'un cours choisi dans la liste des cours à option de l'autre tendance. Pour les deux autres tendances, cours spécifiques obligatoires uniquement.	Inscription d'un grand nombre de cours à option se répartissant entre deux tendances générales : 1) hautes fréquences et applications 2) basses fréquences et tables courants.	Très forte majorité de cours à option s'ordonnant autour des centres d'intérêt suivants : - physique nucléaire - électronique - physique de l'état solide - mécanique appliquée - techniques spatiales. L'orientation « Techniques spatiales » est elle-même subdivisée en deux groupes de cours à option.

ANNEXE N° 2. — COURS A OPTION POUR LES ÉLÈVES DE LA 2^e CANDIDATURE INGÉNIEUR

Au programme de la 2^e candidature ingénieur figurent actuellement cinq cours à option parmi lesquels deux au moins doivent être choisis par les étudiants eux-mêmes à la fin du premier semestre.

Ce choix est dans une mesure importante en relation avec l'orientation ultérieure de leurs études, c'est-à-dire avec la section d'ingénieur à laquelle ils se destinent.

Le tableau ci-dessous permet de déterminer les deux cours qui sont indispensables pour chacune de ces sections.

Sections	Chimie	Métallurgie	Géologie	Mines	Architecture	Constructions	Constructions navales	Elect. Méc. (tendance Mécanique)	Elect. Méc. (tendance Electricité)	Elec-tronique	Physique
Compléments d'analyse et d'algèbre, 35 h								×	×	×	×
Electricité appliquée, 30 h + 14 h	×	×	×	×	×	×	×				
Compléments de chimie générale, 29 h	×	×	×	×							
Compléments de physique mathématique, 27 h									×	×	×
Compléments de grapho-statique, 32 h					×	×	×	×			

Il est donc très souhaitable que le choix d'une section soit fixé dès la fin du 1^{er} semestre de la 2^e candidature.

Ce choix n'engage cependant pas l'avenir d'une façon irrémédiable. Pour ceux qui changeraient d'avis ultérieurement, il reste la possibilité d'acquiescer, par un travail personnel, la formation nécessaire à la réussite du ou des examens complémentaires indispensables.

Il importe en outre de remarquer que le choix ne doit pas nécessairement se limiter à celui des deux cours à option obligatoires. Il incombe à chacun d'estimer ses possibilités et d'améliorer éventuellement sa formation par la fréquentation d'un, voire de plusieurs cours supplémentaires.

L'horaire des cours ménage la possibilité de suivre plus de deux cours à option.

C'est ainsi que les futurs élèves des sections électriciens-mécaniciens (tendance mécanique) seraient bien inspirés de suivre les Compléments de physique mathématique et que les futurs élèves de la section des ingénieurs chimistes seraient bien inspirés de suivre les Compléments d'analyse et d'algèbre.

ANNEXE N° 3. — STATISTIQUE RELATIVE A LA PREMIERE CANDIDATURE INGENIEUR (1)

	1962-1963	1963-1964	1964-1965	1965-1966	1966-1967
Nombre d'étudiants inscrits à l'examen d'admission à Liège (2)	228 290 335 45	234 294 352 58	284 354 419 65	358 413 466 53	323 366 438 72
Nombre d'étudiants ayant réussi l'examen d'admission à Liège	168 196 212 16	176 201 221 20	221 250 271 21	249 271 283 12	199 213 236 23
Pourcentages de réussites à l'examen d'admission à Liège	67,5 % 63,2 % 35,5 %	68,3 % 62,7 % 34,5 %	70,6 % 64,6 % 32,3 %	65,6 % 60,7 % 22,6 %	58,5 % 53,8 % 31,9 %
Nombre d'étudiants inscrits aux cours de la 1 ^{re} candidature ingénieur (3)	247 336 89	239 339 100	286 366 80	358 427 69	278 341 (4) 63
Nombre d'étudiants inscrits aux examens des deux sessions annuelles (2)	233 286 53	231 297 66	279 347 68	339 397 58	
Pourcentages par rapport aux inscriptions aux cours	94,3 % 85,1 % 59,5 %	96,6 % 87,6 % 66 %	97,5 % 94,8 % 85 %	94,6 % 92,9 % 84 %	
Nombre d'étudiants ayant réussi à l'issue des deux sessions annuelles (4)	165 191 26	159 192 33	164 199 35	230 263 33	
Pourcentages de réussites par rapport aux inscriptions aux examens (4)	70,8 % 66,8 % 49 %	68,8 % 64,6 % 50 %	58,7 % 57,3 % 51,4 %	67,8 % 66,2 % 56,8 %	

(1) Dans chaque cas, les chiffres et pourcentages indiqués correspondent au schéma suivant :

chiffre total } $\left\{ \begin{array}{l} \text{grade légal} \\ \text{examen d'admission sans épreuve littéraire} \\ \text{examen d'admission avec épreuve littéraire} \\ \text{grade scientifique} \end{array} \right.$

(2) Les étudiants qui se sont présentés aux deux sessions d'une année académique ne sont comptés qu'une fois.

(3) En fait, les élèves qui s'inscrivent aux cours de la 1^{re} candidature ingénieur comprennent :

a) la plupart de ceux qui ont réussi l'examen d'admission à Liège;

b) des élèves ayant réussi cet examen dans un autre établissement et des étudiants luxembourgeois;

c) des élèves qui, ayant échoué en 1^{re} candidature, s'inscrivent à nouveau.

(4) Inscriptions arrêtées au 30 septembre 1966.

(5) A. titre de comparaison, voici les chiffres concernant la 1^{re} candidature dans les autres Facultés, pour l'année académique 1963-1964 :

	Inscriptions aux examens	Réussites pour les 2 sessions	Pourcentages de réussites
Faculté de Philosophie et Lettres :			
— préparatoire au Droit	145	74	51 %
— autres sections	290	107	36,8 %
Faculté des Sciences :			
— Sciences naturelles et médicales, Pharmacie	355	130	36,6 %
— autres sections	352	126	35,7 %



BANQUE DE BRUXELLES

une atmosphère familiale vous attend chez nous...

Venez à la BANQUE DE BRUXELLES... vous verrez... Tous ses employés sont des gens comme vous... Quelle que soit votre situation, ils vous accueilleront avec le sourire... ils se feront un plaisir de vous expliquer les choses simplement, de vous conseiller, de vous aider...

Les employés de la BANQUE DE BRUXELLES sont toujours prêts à comprendre vos soucis, toujours désireux de résoudre discrètement et rapidement tous vos problèmes.

C'est pour cela qu'il y a chaque jour davantage de familles belges qui choisissent la BANQUE DE BRUXELLES, "la banque de la famille belge", la banque qui vous fait bénéficier, dans les meilleures conditions, de tous les services d'une grande banque moderne.

L'humaniste de la Renaissance et son pain quotidien...

Jean-Marie PAISSE,

Licencié en philosophie et lettres

(U. Lg.)

D. E. S. de philosophie (Sorbonne)

Nous remercions vivement M. J. M. Paisse de sa nouvelle et intéressante contribution. Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux Amis de l'Université que la présente chronique leur est largement ouverte.

L'on a coutume d'affirmer que le XVI^e siècle fut l'âge d'or de l'Humanisme. Nous n'en disconviendrons pas, encore qu'il nous semble que les pionniers de cet épanouissement de la vie intellectuelle rencontrèrent maints obstacles qu'ils ne purent toujours surmonter. De tels obstacles, nous dira-t-on, ne peuvent surprendre : l'esprit n'aime rien tant que le conservatisme, il s'insurge volontiers contre ce qui lui paraît novateur ou inhabituel.

Il n'en reste pas moins que, plus que tout autre, l'humaniste du XVI^e siècle eut à vaincre de nombreuses difficultés. Celles-ci ne lui donnèrent nullement l'impression de vivre à une époque favorable aux « bonae litterae »... Nous voudrions en ces quelques pages donner l'un ou l'autre exemple.

Nous n'envisagerons pas les obstacles d'ordre moral ou intellectuel (censure du pouvoir ecclésiastique, méfiance ou hostilité du pouvoir civil) que cet humaniste rencontra mais plutôt les ennuis d'ordre matériel qu'il dut affronter en vue d'assurer sa pitance quotidienne.

* * *

A cette époque, la liste est longue en effet des penseurs, des écrivains, des artistes dont le statut social ne dépasse guère celui de la domesticité. La noblesse, la haute bourgeoisie admirent leurs œuvres, les écoutent avec plaisir, leur reconnaissent du talent mais n'ont garde d'oublier qu'ils ne sont, au mieux, qu'obscur secrétaire, valet de chambre ou maître de musique. Certains, cependant, échappent — assez nombreux — à cette situation; il ne leur reste, ainsi que l'écrivit Manuel de Dieguez, qu'à découvrir un mécène fortuné qu'ils entoureront de prévenances (1).

(1) Manuel de Dieguez, *Rabelais par lui-même*, Paris, 1960, p. 17.

Ceci explique pourquoi Rabelais, bien qu'engagé dans la cléricature ⁽¹⁾, dépendit toujours de quelque haut protecteur. Ce fut d'abord Geoffroy d'Estissac, son évêque, dont il fut le secrétaire. Notre humaniste l'accompagna dans ses tournées pastorales aux quatre coins du Poitou, voyages qui lui permirent d'observer sur le vif les mœurs villageoises et paysannes dont il se souviendra au moment d'écrire certains passages du *Pantagruel* ou du *Gargantua*.

Ce fut ensuite Jean du Bellay, le cousin du poète. Ce cardinal à la santé délicate emmena notre humaniste, devenu entre-temps médecin, à Rome où ils séjournèrent plusieurs fois entre 1534 et 1549 ⁽²⁾. Cette haute protection n'empêcha point Rabelais de s'attacher, pour quelques années, au frère du cardinal, Guillaume, seigneur de Langey. A la mort de ce dernier, notre écrivain se mit plus que jamais sous la houlette du prélat qui lui garantit le pain de ses vieux jours en le nommant curé de Meudon (paroisse de Saint-Martin) et de Jambet (paroisse de Saint-Christophe).

La faveur — assurément toute puissante — de ces hauts personnages lui assura certes le gîte et le couvert mais ne le délivra point d'une inquiétude permanente : il ne cessa en effet de se demander si la famille de Langey conserverait les bonnes grâces de Sa Majesté car, à cette époque troublée, une vétille provoquait la ruine des situations les plus solides. En outre et dans la même perspective, notre humaniste craignait sans cesse de perdre son crédit auprès de ses protecteurs. Un tel crédit — assurément mérité mais toujours fragile — pouvait disparaître et le mettre en fâcheuse posture.

Rabelais n'ignorait point les embûches d'une position apparemment brillante mais que le moindre faux pas compromettrait d'une manière irrémédiable. Il apprit d'ailleurs à ses dépens que la bienveillance d'un noble — si haut placé fût-il — ne le protégeait que fort imparfaitement. Une telle bienveillance n'empêcha point la Faculté de théologie de l'Université de Paris — cette redoutable Sorbonne... — de censurer sévèrement et à plusieurs reprises les œuvres de notre humaniste : le *Pantagruel* en 1533, le *Gargantua* dix ans plus tard, le *Quart-Livre* à la veille de sa mort. Ces censures, par les conséquences qu'elles entraînaient, mirent en péril la liberté et la vie même de notre auteur.

(1) Il fut successivement cordelier à Fontenay-le-Comte, bénédictin à Maillezais, prêtre séculier à Meudon (où il ne séjourna guère).

(2) Le cardinal se montrait assez ladre. Les sommes qu'il octroyait à son médecin se révélaient insuffisantes. Rabelais lui écrivit un jour : « en ces petites barbouilleries » (sic) de dépêches et louage de meubles de chambre et entretien d'habillements s'en va beaucoup d'argent, encore que je m'y gouverne tout chichement qu'il m'est possible ». En 1547, notre humaniste se montre plus pressant : « Certainement, Monseigneur, si vous n'avez de moi pitié, je ne sache que doibve faire... Il n'est possible de vivre plus frugalement que je fais et ne me sauriez si peu donner de tant de biens que Dieu vous a mis en main que je n'eschappe en vivant et m'entretenant honnestement... » (Cité par M. de Dieguez, *op. cit.*, p. 47).

C'est ainsi que Rabelais fut un perpétuel traqué. Au moment où il semble connaître enfin le succès et jouir de la faveur royale — il devient, en 1543, maître des requêtes —, au moment où il reçoit pour la publication du *Tiers-Livre* dédié à Marguerite de Navarre, un privilège tout à fait élogieux, le voici à nouveau, pour cette même œuvre, mis en accusation et condamné. Il doit s'enfuir hors de France, à Metz, ville d'Empire, où il connaît une misère noire avant d'être établi comme médecin de la cité au traitement de cent vingt livres, salaire médiocre puisqu'il se voit dans l'obligation de quêmander des secours auprès de son protecteur, le cardinal du Bellay.

Notre humaniste n'est donc jamais assuré de l'avenir et ne peut même pas se prévaloir de la faveur du roi, impuissante à le préserver des persécutions de la Sorbonne.



Portrait d'Erasmus, par Albert Dürer (1526)

Bibliothèque U. Lg. — Cabinet des estampes

Si nous nous tournons du côté d'Erasmus, nous verrons bientôt que ce brillant helléniste connu, lui aussi, maintes traverses. Moine dans son jeune âge, tout comme Rabelais, il devint ensuite, tout

comme lui encore, prêtre séculier, ce qui l'autorisa à quitter le monastère dont les murs l'asphyxiaient (1). Il entra, en tant que secrétaire, au service d'Henri de Berghe, évêque de Cambrai.

Une telle fonction, remarquons-le, apparaissait comme très honorable aux yeux du monde et constituait un début de carrière très prometteur, pourvu qu'Erasmus fit preuve de souplesse et d'habileté, acceptât quelques rebuffades et s'astreignît à certains travaux peu intéressants dans le but de recueillir plus tard le fruit d'une docilité que l'on jugeait, à l'époque, compatible avec les droits et devoirs de ce que nous appelons aujourd'hui un intellectuel. Mais notre humaniste ne profita point de l'occasion. Il se plaignit bientôt de son existence : trop de déplacements à la suite de son évêque, trop d'occupations insipides lui ôtaient la possibilité d'étudier.

C'est pourquoi il s'en fut dès le milieu de 1495 à l'Université de Paris, ayant pris soin de se faire promettre par son maître l'envoi d'un subside régulier. Celui-ci se révéla plus modique que prévu de telle sorte qu'Erasmus, pour survivre, se fit précepteur de jeunes gens fortunés. Son existence devint plus difficile encore au moment où son mécène (il ne l'était plus que si peu...) chargé d'une mission diplomatique en Angleterre, parut l'oublier tout à fait.

Notre humaniste se mit donc en quête d'un nouveau protecteur. Ce fut une femme, Anne van Borselen, châtelaine de Tournehem, qui lui vint en aide durant quelques mois. Il partit ensuite pour les îles anglo-saxonnes dans l'espoir de s'y créer une situation plus brillante, à l'ombre de son élève, William Blount, lord Mountjoy. Il revint cependant à Paris, ayant deviné qu'il ne devait point nourrir une trop vive confiance en l'appui de ce grand seigneur. De telle sorte qu'il connut à nouveau une vie pénible d'autant plus que la douane anglaise, respectant un décret d'Edouard III, qu'Henri VII avait remis en vigueur, lui confisqua, au départ de Douvres, ce qu'il avait d'économie, vingt livres de l'époque, somme assez considérable.

(1) Erasmus entra à l'âge de dix-huit ans (vers 1488) chez les Chanoines de Saint-Augustin, au couvent de Steyn, près de Gouda. Il devint religieux sur les instances de ses tuteurs. Ceux-ci agissaient de la sorte (du moins notre humaniste l'assura-t-il plus tard) parce qu'ils avaient mal géré son patrimoine et craignaient de lui rendre des comptes. Cette accusation, remarquons-le, date d'une époque où Erasmus (que la vie monastique n'attirait, semble-t-il, pas beaucoup), en butte à l'inimitié d'un grand nombre de personnes, devint soupçonneux et se crut volontiers victime de persécutions sournoises. Toutefois, ainsi que le montre, fort judicieusement nous paraît-il, J. Huizinga (*Erasmus*, Paris, 5^e éd., 1955, pp. 37-41) les années vécues au monastère de Steyn ne furent point aussi tragiques qu'Erasmus se plut à l'imaginer au soir de son existence : « A Steyn, » il trouva une assez grande liberté de vie, quelques occasions de nourrir son esprit » avide de l'antiquité, ainsi que l'amitié de ceux qui sentaient comme lui. A Deventer, » et au couvent même, les occasions de s'assimiler le goût nouveau de l'antiquité romaine » ne doivent pas avoir été aussi réduites qu'Erasmus a voulu nous le faire croire dans la » suite. Le nombre d'auteurs latins qu'il connaissait déjà en ces années-là est loin d'être négligeable ». Il n'en reste pas moins qu'Erasmus se sentit de plus en plus à l'étroit entre les murs de son monastère et qu'il choisit la première occasion favorable pour s'en échapper, avec la bénédiction, notons-le, de ses supérieurs...

Il serait superflu, nous semble-t-il, de nous étendre davantage sur l'existence pénible d'Erasmus. Ce que nous voulions esquisser en effet, ce n'était point une biographie de l'humaniste si cher au cœur de Rabelais mais un tableau de la vie difficile de ces hommes de la Renaissance, pionniers d'une nouvelle anthropologie. Le pain quotidien leur valut de dures contraintes mais ils ne sacrifièrent jamais ce qui leur paraissait essentiel, quand bien même ils devaient, plus souvent qu'il n'aurait fallu sans doute à leur gré, entreprendre certaines démarches peu agréables, subir diverses vexations, admettre — du moins extérieurement — l'une ou l'autre idée, l'une ou l'autre situation qu'ils désapprouvaient au fond d'eux-mêmes.

Jean-Marie PAISSE.

ISOLATION THERMIQUE

MAISON VICTOR NIZET S. A.

Administrateurs : Gaston NIZET, Ing. A. I. Lg. - Joseph FONTAINE, Ing. A. I. G.
Jean NIZET, Ing. Commercial Univ. Lv.

ENTREPRISES DE
TOUS TRAVAUX

Jemeppe-lez-Liège
et
Croix-lez-Lille

PROJECTION
D'AMIANTE

STOCK — Matériaux en fibres minérales.
— Liège et plastiques expansés.

Roubaix 81-72.20.15

Liège 04-33.86.17
et 33.97.16

LIVRES SCOLAIRES
EDITION IMPRESSION

Maison d'Éditions

Ad. WESMAEL-CHARLIER S. A.

69, rue de Fer - NAMUR. Téléphone : 081-201.48

CATALOGUE GRATUIT SUR DEMANDE

LIBRAIRIE

J. BELLENS

S. A.

Téléphone : 23.78.60 (7 l.)



*Dépositaire
des éditeurs
du monde entier*



S
E
N

Ets Francis LAURENTY

22, Rue Lairesse, LIÈGE

Tél. 43.33.56 - 43.24.57

**Service Électro-Mécanique
de nettoyage**

- ✘ Entretien journalier locaux privés et industriels
- ✘ Lavage de vitres et toitures d'usines
- ✘ Raclage, bouche-porage et entretien des parquets
- ✘ Dépoussièrage
- ✘ Grand nettoyage
- ✘ Blanchiment et peinture
- ✘ Lavage de tapis et tapis plain à domicile

Même maison à VERVIERS - BRUXELLES - CHARLEROI

A la recherche des Anciens de l'Université de Liège

I. — Promotion 1936 ⁽¹⁾

Les listes reprises ci-dessous ont été établies grâce à l'aimable collaboration de Mlles Marcelle Ballet, Elvire Boulanger, Suzanne Debruge, Lucie Deltour, de MM. Emmanuel Bonvoisin, André Clause, Christian de Beer de Laer, André Delwasse, Jean Govaerts, Louis Hanesse, Jules Hansoul, Charles Huriaux, Robert Iweins, Albert Jodin, Paul Lambert, André Lambinet, André Ledoux, Jean Lejeune, Charles Massonnet, Lucien Paques, Fernand Picard, Paul Renard, Georges Romedenne et Martin Stoffels.

Nous avons également reçu une aide très efficace de plusieurs dirigeants d'Associations d'anciens dont Mme A. Vandervael-Petit, MM. Marcel Collinet, Gabriel Delrée, François Duysinx, François Jaminet, Léon Joiris, Maurice Piéron, Jean Quenon, Henri Sarlet, Henri Sauwenier et Marcel Servais, auxquels il faut ajouter le Secrétariat de l'A.I.L.G.

A tous, nous adressons nos plus vifs remerciements.

FACULTE DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

Licenciés en Histoire.

Brouers, François.

Depester, Charles, 34, rue du Quatre Août, Wavre, professeur,
Athénée royal, Wavre.

Goldenberg, Marie, épouse Nicolas, 37, Mont Saint-Martin, Liège,
bibliothécaire-bibliographe, Université de Liège.

Hugues, Marie-Louise, 6, place du Batty, Ougrée, professeur,
Institut Saint-Véronique, Liège.

*Lejeune, Jean, 2bis, rue du Rêve, Liège, professeur, Faculté de
philosophie et lettres, Université de Liège, échevin des Travaux
publics de la ville de Liège, président du « Grand Liège ».

Lothe, Pierre, 174, rue de Bomel, Namur, professeur, Athénée
royal, Namur.

Marchant, Jacques.

Saive, Albert, 24, place Victor Denis, Romsée-Fléron.

⁽¹⁾ La qualité de membre de notre Association est indiquée par le signe * placé devant le nom.

Licenciés en Philologie classique.

- Boland, Joseph, 36a, quai Saint-Léonard, Liège, professeur, Athénée royal, Herstal.
- *Boulanger, Elvire, 2, rue des Rivageois, Liège, directrice, Ecole normale moyenne de l'Etat Louise Degreppe, Liège.
- †Boulanger, Marcelle, décédée en 1963.
- Burton, Robert, 4, square Hiernaux, Charleroi, professeur, Athénée royal, Gosselies.
- Clajot, Nelly, 404, rue Saint-Gilles, Liège, professeur, Lycée Léonie de Waha, Liège.
- Demonte, Albert, 2, rue des Espagnols, Arlon.
- Donnay, Mathilde, épouse Hanquet, 95, avenue de Thiervaux, Heusy, professeur, Lycée royal, Verviers.
- François, Jacques, 8, quai de Halage, Thuin, professeur, Athénée royal, Thuin.
- Geubél, Arsène, 33, avenue de la Gare, Neufchâteau, professeur, Athénée royal, Neufchâteau.
- Gustin, René, 78, rue Notre Dame de Grâce, Marche, professeur, Athénée royal, Marche-en-Famenne.
- Henrard, Adrien, 132, avenue de Barisart, Spa, professeur, Athénée royal, Spa.
- Hutoy, Jeanne, épouse Boland, 36a, quai Saint-Léonard, Liège, professeur.
- Jehu, Huberte, 9, rue Wilmotte Dupont, Huy, professeur, Lycée royal, Huy.
- †Petitjean, Albert, décédé.
- Tock, Nelly, 60, résidence des Mottès, Froyennes (Tournai), professeur, Lycée royal, Tournai.
- Tombeur, Mariette, épouse Jaspar, 11, rue de Jehanster, Verviers, professeur, Ecole normale primaire de l'Etat, Liège.

Licenciés en Philologie romane.

- *Bara, Jeanne, épouse Aron, 207, avenue Louise, Bruxelles.
- *Baty, Phina, épouse Gavray, 141, rue Grétry, Liège, professeur. Bouchoms, André.
- †Caganus, Camille, décédé en 1958.
- Degey, Mariette, épouse Duchesne, 5, rue des Chalets, Grivegnée, professeur, Athénée royal, Chênée.
- De Timmerman, Léon.
- *Gavray, Raymond, 141, rue Grétry, Liège, commerçant.
- Lafontaine, Jeanne, épouse Lothe, 174, rue de Bomel, Namur, professeur, Lycée royal, Namur.
- Lespire, Roger, 34, rue de la Faille, Liège, professeur, Athénée royal, Liège.
- *Marique, Albert, 25, rue Montagne Sainte-Walburge, professeur, Athénée royal, Chênée.
- Moffarts, Mathieu, Fêchereux, 90, Esneux.

- Mortiaux, Marguerite, épouse Magermans, Andenne, professeur,
Ecole normale de l'Etat, Andenne.
Peuvrate, Madeleine, épouse Remacle, 92, rue du Limbourg, Liège,
professeur, Lycée de Waha, Liège.
Roland, René.
Rousseau, Andrée, épouse Kaiser, 11, rue de la Station, Jumet,
Professeur, Lycée royal, Charleroi.
Seaux, Andrée, professeur, Lycée royal, Bruxelles.
*Wouters, Alexandre, 8, place de Bastogne, Bruxelles 8, préfet
d'Athénée.

Licenciés en Philologie germanique.

- *Clause, André, 24, rue de Londres, Ixelles, secrétaire d'adminis-
tration, Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles.
*Debruge, Suzanne, 8, rue des Dragons, Saive, professeur, Lycée
Léonie de Waha, Liège.
Delattre, Jules, 4, rue des Délices, Genève, fonctionnaire inter-
national, Office des Nations-Unies, Genève, professeur, Ecole
d'interprètes, Université de Genève.
Hurbin, Pierre, 131, rue du Repos, Bruxelles, professeur, Ecole
des Hautes études commerciales et consulaires, Liège, chargé
de cours, Ecole supérieure de traducteurs et interprètes de
l'Etat, Bruxelles.
Lab, Renée, épouse Hendrix, 11, place Emile Dupont, Liège,
professeur Athénée royal, Waremme.
Lebrun, Nelly, épouse Degraux, professeur, détachée au Musée
instrumental, Bruxelles.
Levoz, Nelly, épouse Geubel, 74, avenue de la Rousselière, Beyne-
Heusay, professeur, Lycée royal, Seraing.
Lovens, Jean, 28, rue Général Modard, Liège, professeur, Athénée
royal, Liège.
Massuir, Germaine, épouse Nisoli, Bruxelles.
Meyer, Anne-Marie, épouse Van Acker, 16, rue Lelière, Namur,
préfète des études, Lycée royal, Namur.
Navez, Liliane, épouse Freson, 73, avenue de la Basilique,
Bruxelles 8, inspectrice de l'enseignement moyen et normal,
Ministère de l'Education nationale, Bruxelles.
Servais, Henri, 35, avenue Forestière, Marcinelle, professeur,
Athénée royal, Charleroi.
†Ungerowitz, Salomon, mort en déportation.

INSTITUT SUPERIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHEOLOGIE

Licencié en Histoire de l'Art et Archéologie.

Verheyen, Elisabeth.

INSTITUT SUPERIEUR DES SCIENCES PEDAGOGIQUES

Licenciés en Sciences pédagogiques.

Baltus, Jeanne, 31, avenue Bellinger, Spa, conseiller-directeur, Centre P. M. S. de l'Etat, Spa.

Bertrand, Victoria, 86, rue Louvrex, Liège, professeur de pédagogie, section normale de l'Institut communal d'enseignement technique, Liège.

Derache, Charles, 35, rue Louis Jamme, Liège, professeur honoraire, Ecole normale moyenne, Nivelles, ancien directeur général de l'enseignement au Congo et conseiller pédagogique auprès du Gouvernement général de la Colonie.

Gillet, Edmée.

Lejoly, Marie-Louise, 184, rue du Panorama, Verviers, professeur de pédagogie, Ecole normale de l'Etat Louise Degrepe, Liège.

*Picard, Fernand, 35, rue de l'Enclos, Alleur, directeur général de l'enseignement, Liège, chargé de cours, Université de Liège, ancien professeur ordinaire, Université de Lubumbashi.

Samyn, Marie, 171, rue de la Culture, Tournai, professeur de pédagogie, Ecole normale moyenne de l'Etat, Tournai.

FACULTE DE DROIT

Docteurs en droit.

*Alsteens, Victor, 4, rue Repen, Tongres, conseiller à la Cour d'appel, Liège.

*Baudrihayé, Jean, 62, quai Saint Léonard, Liège, substitut du procureur du Roi.

*Bayot, André, B. P. 225, Brazzaville, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Congo (Brazzaville), au Gabon et au Tchad.

Bollis, Elié, 29, rue des Anges, Liège, substitut du procureur du Roi, Liège.

*Bonvoisin, Emmanuel, 218, avenue Winston Churchill, Bruxelles, administrateur-délégué, Banque du Congo, Kinshasa.

Boseret, Louis, 34, rue Courtois, Liège.

Bouchoms, Guy, conseiller à la Cour d'Appel, Kinshasa, République démocratique du Congo.

Bouvrat, Evelyne, 39, rue Capouillet, Bruxelles, conseiller, Conseil supérieur de l'I. N. A. M. I., assesseur juridique, Conseil de Prud'hommes, Comblain-au-Pont.

Capelle, Jean, 192, boulevard d'Avroy, Liège, avocat.

†Collignon, Louis, décédé, était président du Tribunal de 1^{re} instance, Neufchâteau.

Dallemagne, Gustave, 9, rue Bastin, Huy, juge de paix.

†Daune, Raymond, décédé en 1963.

- d'Udekem d'Agoz, Jean, 15, avenue du Congrès, Gand.
- *de Beer de Laer, Christian, 6, avenue du Luxembourg, Liège, directeur de la succursale de Liège, Groupe Josi, Liège.
- †Delbovier, Paul, décédé.
- de Limbourg, Jean, 5, rue Jean Gômé, Verviers, substitut du procureur du Roi.
- Fournal, Albert.
- †Fraispoint, Clément, décédé.
- Geudvert, René, 20, rue de l'Hôpital, Seraing, avocat.
- Guillaume, Robert, 44, rue de Bassenge, Liège, avocat.
- Hanin, Charles, 7, avenue du Monument, Marche-en-Famenne, avocat, conseiller provincial, député permanent, sénateur.
- Horion, Xavier, B. P. 375, Lubumbashi, conseiller à la Cour d'appel.
- Hoven, Henry, 137, rue Louvrex, Liège, avocat.
- Jehin, Paul.
- Kleinerman de Lance, Walter, 17, avenue du Centenaire, Embourg, juge d'instruction, Liège.
- *Lambinet, André, 3, quai Godefroid Kurth, Liège, conseiller à la Cour d'appel, Liège.
- Lambinet, Fernand, 33, avenue Bouvier, Virton, notaire.
- Lecroart, Guy, 8, quai Van Beneden, Liège, avocat.
- *Ledent, Victor, 16, quai Marcellis, Liège, substitut du procureur général près la Cour d'appel, Liège.
- Libon, Jean, 23, rue des Anges, Liège, juge au Tribunal de police, Liège.
- Loge, Robert, 484, avenue Molière, Bruxelles, avocat.
- Maernoudts, Joseph.
- Massa, Jules.
- Messen, Joseph.
- Michel, Albert.
- Naveau de Marteau, Pierre, château de Bomershoven, Jesseren (Limbourg).
- †Niffle, Julien, décédé en 1940.
- †Pieters, Xavier, décédé en captivité.
- *Roba, Madeleine, épouse Stassen, 7, place de Bronckart, Liège.
- Robert, André, 18, rue Courtois, Liège, avocat.
- Robert, Joseph.
- †Sohier, Jacques, décédé, était directeur du contentieux de l'U. M. H. K. à Lubumbashi.
- Soudant, Germaine, 26, quai des Tanneurs, Liège, avocat.
- Thiry, Fernande, épouse Malerm, 216, boulevard d'Avroy, Liège, avocat.
- †Toussaint, Robert, décédé.
- *van den Bossche, Jean, 29, rue de Sclessin, Liège, juge au Tribunal de 1^{re} instance, Liège.
- Van Noorbeek, Jean, 2, place Léopold, Hasselt, avocat.
- Wagelmans, Guillaume.
- Weyergans, Désiré.

Candidats notaires.

- Billon, André, 79, rue Louvrex, Liège, avocat.
†Bronne, Emmanuel, décédé.
†Collignon, Louis, décédé, était président du Tribunal de première instance, Neufchâteau.
†Fraipont, Clément, décédé.
*Fredericq, Jean, 27, quai Van Beneden, Liège, juge au Tribunal de première instance, Liège.
Maréchal, André, Neuville-en-Condroz, notaire.
Messen, Joseph.
Nicolas, Georges, 37, Mont Saint-Martin, Liège, notaire.
*Renard, Paul, 14, rue Fabry, Liège, avocat.

Licenciés en notariat.

- David, Léon, château de Lamalle, Bas-Oha, bourgmestre, Bas-Oha.
*Deltour, Lucie, 59, avenue Nothomb, Arlon, assesseur juridique, Conseil de Prud'hommes, Libramont, juge au Tribunal de première instance, juge de la jeunesse, Arlon.
*Herbillon, Armand, 21, chaussée de Maestricht, Tongres, procureur du Roi, Tongres.
Joie, André, rue Saint-Remy, Huy, avocat.
*Lambinet, André, 3, quai Godefroid Kurth, Liège, conseiller à la Cour d'appel, Liège.
Lambinet, Fernand, 33, avenue Bouvier, Virton, notaire.
Lecroart, Ghislain, 8, quai Van Beneden, Liège, avocat.
Massa, Jules.
Robert, André, 18, rue Courtois, Liège, avocat.
*van den Bossche, Jean, 29, rue de Sclessin, Liège, juge au Tribunal de première instance, Liège.

Licenciés en Sciences sociales.

- *Lambert, Paul, 45, quai de Rome, Liège, professeur, Faculté de droit, Université de Liège.
*Roba, Madeleine, épouse Stassen, 51, rue Louvrex, Liège.

Licenciés en Sciences politiques.

- Auguste, Camille, 82, rue Renory, Angleur, notaire.
*Bayot, André, B. P. 225, Brazzaville, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Congo (Brazzaville), au Gabon et au Tchad.
Gaumier, Joseph.

Licencié en Sciences administratives.

- Vaudries, Henri.

ECOLE SUPERIEURE DE SCIENCES COMMERCIALES
ET ECONOMIQUES

Licenciés en Sciences commerciales du degré supérieur.

Collon, Joseph, 3, rue Auguste Joiret, Angleur.

Degée, Edmond, 24, rue J. B. Collins, Bruxelles, directeur, Ministère des affaires économiques, Bruxelles.

Hubens, Cécile.

Lapotre, Andrée, épouse Brabant, 22, rue des Chalets, Jemeppe-sur-Meuse, professeur, Ecole normale Louise Degrepe, Liège.

*Tielens, Jeanne, épouse Vallée, 23, rue Faignart, La Louvière, professeur, Lycée royal, Mons.

Vandendries, Jules, 48, avenue de la Faisanderie, Woluwe-Saint-Pierre.

Vignerou, Albert.

Wegria, Norbert, 19, avenue A. Grégoire, Stavelot.

Licenciés en Sciences commerciales.

Beck, Aline, 18,* rue Stevin, Bruxelles 9.

Bouvy, Alex.

Closset, Jeanne.

†Gens, Frieda, épouse Koschminski, décédée.

Grisard, Auguste, 71, rue de la Station, Bierset, agriculteur.

†Maquet, Maurice, décédé.

Nottet, Fernand.

Poskin, Raymond, briqueterie de Rome-Barvaux, Durbuy.

Tili, Kristag.

Vanreye, Léon.

Wajsblum, Luba.

Licenciés en Sciences commerciales et financières.

Coune, Jean, 30, avenue de la Résistance, Waremme, inspecteur des mines, Ministère des affaires économiques, Bruxelles.

Degée, Edmond, 24, rue J. B. Collins, Bruxelles 6, directeur, Ministère des affaires économiques, Bruxelles.

†Delhaise, André, décédé.

Houba, Renée, 46, avenue de la Plante, Namur, sous-directrice, Institut normal technique de l'Etat pour jeunes filles, Namur.

*Jaspar, Georges, 11, rue de Jehanster, Verviers.

Kaladisaya, Sobhon.

†Koschminski, Erwin, décédé.

Kummer, Félix.

Lapotre, Andrée, épouse Brabant, 22, rue des Chalets, Jemeppe-sur-Meuse, professeur, Ecole normale Louise Degrepe, Liège.

Neustadt, Elic.
Russel, Paul.
Vanderaa, Fernand, 15a, rue du Roi Albert, Ottignies.
Wegria, Norbert, 19, avenue A. Grégoire, Stavelot.

Licenciés en Sciences commerciales et consulaires.

Bailly Henri, 22, rue des Combattants, Vivegnis.
Bernadin, Gino, 8, rue Ed. Wacken, Liège.
Borovalizade, Mustafa.
Bournonville, Armand, 67, rue de Jemeppe, Moustier-sur-Sambre,
†Carabin, Félix, décédé.
†Haus, Abraham, décédé.
Russel, Paul.
*Smets, Richard, 110, avenue du Roi Soldat, Bruxelles, chef de
département, S. A. Contigea, Bruxelles 7.
Vandendries, Jules, 48, avenue de la Faisanderie, Woluwe-Saint-
Pierre.
Vouyochevitch, Lazar.
Wauters, Jean-Luc.

Licenciés en Sciences commerciales et coloniales.

†Carabin, Félix, décédé.
Closset, Paul, 10, rue du Fort de Loncin, Liège, représentant,
S. A. Biscuiteries Paquot, Ivoz-Ramet.

FACULTE DES SCIENCES

Licenciés en Sciences mathématiques.

Crespin, Denise, épouse Bosman, 4, place d'Italie, Liège, chercheur,
Centre national de recherches de l'espace, Liège.
Deflandre, Georges, 127, rue des Vennes, Liège, professeur,
Athénée royal, Chênée.
Dinon, Henri, préfet, Athénée royal, Gosselies.
Dutron, Marthe.
Ernould, Marguerite, 20, rue Bassenge, Liège, professeur, Lycée
royal, Seraing.
Falla, Louis, professeur, Université de Lubumbashi.
Golifman, Roger, professeur, Athénée royal, Liège.
*Grandjean, Jules, 315, rue Saint-Gilles, Liège, météorologiste
adjoind, Institut royal météorologique de Belgique, Uccle.
Jason, Adam, 12, rue A. Harmégnies, Dour, professeur, Athénée
royal, Dour.
Keyeux, Joseph.
Noel, Marcel.

Licenciés en Sciences physiques.

- *Bouffioux, Franz, 59, rue d'Italie, Huy, professeur, Athénée royal, Liège 1.
*Minne, André, 59, rue Paradis, Liège, professeur, Athénée royal, Seraing.
Neven, Lucien, astronome, Observatoire royal, Bruxelles.
*Serpe, Jean, 65, rue professeur Mahaim, Sclessin, professeur, Faculté des sciences, Université de Liège.
*Vanbreux, Georges, Ma Campagne, Verviers, professeur, Athénée royal, Verviers.

Licenciés en Sciences chimiques.

- Bertrand, Yvonne, 29, rue Schmerling, Liège, chimiste, Hôpital du Val d'Or, Liège.
*Bosson, Ghislaine, épouse Duchâteau, 144, boulevard d'Avroy, chef de travaux, Faculté de Médecine, Université de Liège.
Godart, Jean, 32, rue de la Charette, Tilff, chef de service, Société belge de l'Azote et des produits chimiques du Marly, Liège.
*Govaerts, Jean, 7, quai de la Boverie, Liège, professeur, Faculté des sciences, Université de Liège.
Radermecker, Yvonne, épouse Wislez, chalet d'Hodister, Remouchamps, professeur, Athénée royal, Aywaille.

Licencié en Sciences botaniques.

†Delarge, Léon, décédé.

Docteur en Sciences physico-chimiques.

Vandael, Carl, 88, avenue St-Pierre, Mons, professeur, Faculté polytechnique, Mons.

FACULTE DE MEDECINE

Docteurs en Médecine, Chirurgie et Accouchements.

- Ajzenberg, Samson
Allepaerts, Jean, 48, rue de Stembert, Verviers.
Ansiaux, Lucien, 5, rue des Combattants, Bleharies (Hainaut).
Barakin, Mortchay.
Belvaux, Raoul, 21, avenue des Sorbiers, Wavre, médecin hygiéniste.
Bodson, Marie-Thérèse, veuve Degard, 16, boulevard Frère Orban, Liège, médecin stomatologiste.
Braker, Kalmen.
Briatte, Léonce, médecin radiologue.
†Coeurderoi, Fernand, décédé.
Cuitis, Henri, 1, quai Ferrer, Flémalle-Haute, médecin hygiéniste.
Dambly, Raymond, 72, boulevard de la Sauvenière, Liège, médecin militaire.

- Danthine, Albert, 119, chaussée Wilson, Flémalle-Haute.
- *Delrée, Gabriel, 11, rue Dartois, Liège, médecin interniste et cardiologue.
- Denoel, Pol, 20, rue V. Raskin, Liège.
- Falaise, Albert, République démocratique du Congo.
- Gerard, Gaston, 8, square Golschmidt, Bruxelles 5, médecin pédiatre.
- †Gluckmann, Sylvain, décédé.
- Goffart, Henri, rue Tour-en-Bèche, Liège.
- Hansoul, Jules, 63, rue Joseph II, Bruxelles 4, médecin-directeur, Institut médico-sportif (U. R. B. S. F. A.).
- Havart, Nicolas, 4, Lindestraat, Rhode-Saint-Genèse.
- Heinen, Louis, 46, rue Morchamps, Seraing.
- Hlensky, Severin.
- Hustin, Jules, 41, rue de Beaumont, Marchienne-au-Pont.
- Jacquemin, Gustave, décédé.
- Jamar, Jean, 45, rue L. Demeuse, Herstal, médecin dermatologue.
- Jaminon, Gilberte, épouse Demelenne, 103, rue Morchamps, Seraing, chef de service, Hôpital des Anglais, Liège.
- Johnen, René, 3, rue du Commandant Naessens, Villers-l'Évêque.
- Joris, Albert, 44, rue des Clarisses, Liège, médecin cardiologue.
- Kac, David.
- Kanarienstein, Salomon, 17, quai de Gaulle, Liège.
- *Kerkofs, René, 11, avenue d'Huart, Bruxelles 15.
- *Lafontaine, Léon, 41, rue du Ruisseau, Seraing.
- Lahaye, Raymond, 31, rue Herman Reuleaux, Liège.
- Lambert, René, 122, rue des Bois, Terwagne.
- Leclercq, Jeanne, 194a, rue de la Victoire, Bruxelles 5.
- *Ledoux, André, 5a, avenue Delchambre, Huy, professeur, Faculté de médecine, Université de Liège, médecin oto-rhino-laryngologiste adjoint, Clinique Reine Astrid, Huy.
- Lhoest, Camille, 49a, rue de Fragnée, Liège, médecin urologue.
- Madenspacher, Lucien, 7, rue St-Pierre, médecin stomatologiste.
- Peuzner, Juda.
- Pirlet, Georges, 2, rue Xhavée, Mons-lez-Liège.
- Plumier, Paul, 19, rue Wauters, Engis.
- *Preudhomme, Louis, 256, avenue Brugmann, Bruxelles 18, colonel médecin, biologiste, Institut Longchamps, Bruxelles.
- Puissant, Lucien, 15a, avenue Colonel Picquart, Bruxelles, médecin stomatologiste.
- *Reginster, Hélène, épouse Nonet, 40, rue Nysten, Liège, médecin ophtalmologue.
- Renard, Marie, épouse Maljean, 41, rue de la Paix, Verviers.
- Rosu, Haim, 133, rue Lairesse, Liège.
- Rousseau, Pauline, veuve André, 68, Grand-Rue, Forêt-lez-Chaudfontaine.
- Ruchocki, Aaron.
- Scheurette, Renée, 79, boulevard d'Avroy, Liège.

Szenkman, Michel.

Van Heuversuyn, Jean, 77, rue St-Pierre, Gand.

Wegria, René, 1402, South Grand Boulevard, St-Louis, Missouri (USA), Dept of Pharmacology, St-Louis University School of Medicine.

Licenciés en Science dentaire.

Bernard, René.

†Cassiers, Paul, décédé.

Giltay, Paul, Comblain-au-Pont.

Goldberg, Luba, 103, rue Hocheporte, Liège.

Lanthier, Paul, 14, rue de Rochefort, Jemelle.

†Linhoff, Clément, décédé.

Wauters, Willy, 3, résidence Régina, boulevard d'Avroy, Liège.

Pharmaciens.

Ballet, Marcelle, 19, rue Ed. Picard, Bruxelles 6.

Bartholomé, Guillaume, 255, Grand-route, Beyne-Heusay.

Bellefroid, Edgard, 5, place d'Italie, Etablissements Roche, Bruxelles.

Cleempoel, Jules, 272, rue J. Jaurès, Dampremy.

†Dahm, Charles, décédé.

Damas, Marie-Thérèse, épouse Foubert, 16, rue du Viaduc, Bruxelles 5.

Degotte, Yvonne, épouse Thill, 34, Vinave d'Ile, Liège.

Duby, Georges, 19, rue Grande, Wiers.

Fevrier, Jules.

†Frin, Lucienne, décédée.

Gherjoi, Abram.

Goffaux, Paul, 32, Grand-Rue, Marche-en-Famenne.

Ghilburd, Soibel.

Horemans, André, 241, avenue Mascaux, Marcinelle.

Hurwic, Syna.

Petit, Raymonde, veuve Collin, 173, avenue E. Plasky, Bruxelles 4.

Piérard, Marius, rue de Pâturage, Wasmes.

Habets, Andrée, épouse Vilour, 12, place J. Thiry, Aywaille.

*Pâque, Lucien, 408, rue de l'Yser, Ans.

Pevée, Guillaume, 122, rue de Visé, Cheratte.

Philippe, Victor, 43, boulevard E. de Laveleye, Liège.

*Pirard, Jules, 17, rue du Centre, Sprimont.

Sepulchre, Marie-Henriette, 51, rue Defacqz, Bruxelles 5.

Somville, Gabrielle, épouse Sisterman, 26, place F. Cocq, Bruxelles 5.

*Stoffels, Martin, 161, rue Hoyoux, Herstal.

Thys, Renée, veuve Rayet, 182, avenue Montjoie, Bruxelles 18.

Voss, Jacques, 11, rue des Stanges, Verlaine.

Wathier, Léon, 2, rue Barabas, Boussu.

Wery, Emile, 14, rue Foidart, Bressoux.

Licenciés en Education physique.

- Baudet, Simon, 25, Webster Street, Lewiston, Maine (U. S. A.),
médecin.
Demelenne, Fernand, 103, rue Morchamps, Seraing, médecin-
chirurgien.
*Desirotte, Omer, 28, rue Basse-Wez, Liège, chef de service,
Centre médical de Bearegard, Liège.
†Linder, Léon, décédé.
Marique, Robert, 22, rue Saint Pierre, Huy, médecin pédiatre.
Massart, Jules, 18, avenue de Gerlache, Liège, médecin.
Monville, Victor, 4, rue des six Bonniers, Seraing, médecin oto-
rhino-laryngologiste.

FACULTE DES SCIENCES APPLIQUEES

Ingénieurs des mines.

- Alexis, Modeste, 42, rue Emile Constant, Monceau-sur-Sambre,
directeur, Charbonnages de Monceau-Fontaine.
de Fresart, Edouard, 254, boulevard Général Wahis, Bruxelles 4.
Denis, Ernest, 45, avenue Brunard, Bruxelles, ingénieur principal,
Société Solvay et Cie, Bruxelles.
Dufrenoy, Armand, 12, avenue Hamoir, Bruxelles 18.
†Dumont, Emile, décédé en 1958.
Iserentant, Henri, route de Liège, Jambes, administrateur de
sociétés.
Mazaheri, Reza.
Nicolas, Louis, 129, rue de Visé, Cheratte, directeur des travaux,
Charbonnages du Hasard, Cheratte.
Rissack, Alfred, 197, rue Large-Voie, Herstal, ingénieur en chef,
Société Stein et Roubaix, Bressoux.
†Rodal, Nosyck, décédé.
Schyns, Joseph, 16, rue des Déportés, Verviers, directeur, Institut
technique supérieur de l'Etat, Verviers.
Stassen, Pierre, 25, quai Marcellis, Liège, directeur, Institut national
de l'industrie charbonnière, Liège.
Vautelet, Camille.
Yu, Yui-Nien.

Ingénieurs des constructions

- †Boveroulle, Jean, décédé en 1955.
*Charlier, Paul-René, 10, rue de Sélys, Liège, ingénieur, Fabrique
nationale d'armes de guerre, Herstal.
De Zelenoy, Elie.
Ebrahimi, Abdol-Hosseïn.
Ebrahimi, Mohammed, décédé.

- *Hanesse, Louis, 28, rue des Piges, Monceau-sur-Sambre, ingénieur principal, Forges de la Providence, Marchienne-au-Pont.
- *Jodin, Albert, Hurlevent, Cockaifagne, Sart-lez-Spa, directeur géant, Ateliers J. Georges, Verviers.
- *Massonnet, Charles, 70, quai de Rome, Liège, doyen de la Faculté des sciences appliquées, Université de Liège.
- Minne, Maurice, 5, place d'Italie, Liège, ingénieur principal, S. A. des pieux armés Frankignoul, Liège.
- Ratis, Ilhamy.
- Schmit, Eugène, Luxembourg.
- †Stas, Jean, décédé.
- Stegaru, Vasile.
- Verlinden, Albert, 25, boulevard Slicksteen, Tirlémont.
- Waguib, Tiwfiq, Egypte.
- Xhrouet, Raymond, 25, avenue Léopold, Rixensart, ingénieur conseil, Cominière, Bruxelles.

Ingénieurs chimistes

- *Arnould, Raymond, 48, rue de Snapeux, Liège, chef de service, Société belge de l'azote et des produits chimiques du Marly, Liège.
- *Bodson, Fernand, 35, quai Paul de Sinçay, Angleur, directeur général adjoint, S. A. des mines et fonderies de zinc de la Vieille-Montagne, Angleur.
- Duyckaerts, Georges, 22, avenue du Luxembourg, Liège, professeur, Faculté des sciences appliquées, Université de Liège.
- Hannay, Walthère, 12, avenue des Acacias, Ougrée, ingénieur, Société coopérative des approvisionnements industriels.
- *Lefebvre, André, 39, quai des Ardennes, Liège, professeur, Faculté des sciences appliquées, Université de Liège.

Ingénieurs Métallurgistes

- Beaujean, Robert, 1, avenue du Luxembourg, Liège, ingénieur, chef de service des laboratoires de métallurgie, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
- *Capon, Jean, 25, rue Dartois, Liège.
- *Delwasse, André, 130, rue Edith Cavell, Bruxelles 18, ingénieur, Syndicat belge d'entreprises à l'étranger, Bruxelles.
- *Iweins, Robert, 3, rue César Franck, Liège, ingénieur-chef du département « Fonderies », S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
- Jacquemin, Gaston, 58, rue Mattéoti, Seraing, ingénieur en chef, S. A. Cockerill-Ougrée, Seraing.
- Jehaes, Constant, 106, rue de Trazegnies, Monceau-sur-Sambre, sous-chef de service, Forges de la providence, Marchienne-au-pont.
- Margulies, Jacques, 31, avenue du Luxembourg, Liège, directeur, Société belge Heurtey.

Ingénieurs électriciens

- Bourgy, Clément, 25, rue des Sureaux, Liège, directeur technique, Transports intercommunaux de l'agglomération liégeoise, Liège.
- Bracaval, Gaston, 42, rue de Bruxelles, Mouscron, ingénieur-expert, Société Simogel, Mouscron.
- Collin, Franz, 9, rue de la Faille, Liège, ingénieur divisionnaire, Société métallurgique d'Espérance-Longdoz.
- *Comhaire, Paul, 232, rue Mandeville, Liège, attaché à la direction, Société Siemens, Liège.
- Defalque, Emile.
- Delrée, Henri, 24, rue Eracle, Liège, directeur divisionnaire des mines.
- Dequinze, Léon.
- Dery, Marcel, 67, rue Vonck, Bruxelles, professeur, Ecole royale militaire, Bruxelles.
- de Sagher, Jacques, 5, rue Félix Delhasse, Bruxelles, directeur, Société Shunt, Bruxelles.
- D'Havé, Maurice, 117, avenue de l'Opale, Bruxelles 4.
- Finkielstejn, Aron, 19, place de Bronckart, Liège.
- Fischer, Joseph, devenu Bin-Nun Joseph, 16, Rehov Yotam, Haïfa (Israël), ingénieur-conseil en organisation.
- Fryns, Paul, 71, avenue de la Floride, Bruxelles 18.
- Hagenet, Raoul, avenue des Statuaires, Bruxelles 18, chef de service, Ateliers de constructions électriques, Charleroi.
- Hubot, Gaston.
- *Huriaux, Charles, 31, quai Marcellis, Liège, directeur général, S. A. Cocherill-Ougrée, Seraing.
- Jelnio, Gleb, 40 East, 49 street, New York, NY 10.017, président, Universal desalting corporation, New York.
- Leeman, Robert, 38, Maria Thersiali, Ekeren, ingénieur, Cie Herkens et Verhaegen, Anvers.
- Limet, René.
- Medvedi, Naum.
- Nahon, François.
- †Naveau, Georges, décédé en 1964.
- *Pickard, Auguste, 253, rue de l'Echelle, Seraing, chef de service, Fabrique nationale d'armes de guerre, Herstal.
- Pirenne, Jean, 111, boulevard de la Sauvenière, Liège, professeur, Faculté des sciences, Université de Liège.
- †Pirotte, Joseph, décédé en 1940.
- Radovitch, Bojibar.
- Raskin, André, 8, rue Neuve, Mont-sur-Marchienne, ingénieur principal, Ateliers des constructions électriques, Charleroi.
- Renkin, Constant, 23-24, Bell Blvd-Bayside- New York 11360, directeur de la zone américaine d'exportation des Ateliers de constructions électriques de Charleroi.

Schreder, Marcel, 6, avenue des Cytises, Bruxelles 18, directeur
gérant, Constructions électriques Schreder, Liège.

Teriaut, Marcel.

Tinant, Marcel.

Vandevelde, Guy, 14, avenue Elisabeth, Anvers, directeur des
relations extérieures, Bell téléphone mfg co, Anvers.

Ingénieurs mécaniciens

Bourgy, Clément, 25, rue des Sureaux, Liège, directeur technique,
Transports intercommunaux de l'agglomération liégeoise,
Liège.

de Sagner, Jacques, 5, rue Félix Delhasse, Bruxelles, directeur,
Société Shunt, Bruxelles.

Edelstein, Chaim.

Fischer, Joseph, devenu Bin-Nun, Joseph, 16, Rehov Yotam,
Haïfa (Israël), ingénieur-conseil en organisation.

Hagenet, Raoul, avenue des Statuaires, Bruxelles 18, chef de ser-
vice, Ateliers de constructions électriques, Charleroi.

Henning, Freddy, 39, boulevard Piercot, Liège, directeur gérant,
Société Lauffer frères, Hermalle-sous-Argenteau.

Jelnio, Gleb, 40 East, 49 street, New York, NY 10.017, président,
Universal desalting corporation, New York.

Kokotek, Tobjaz.

Leclercq, Joseph, 193, boulevard Reyers, Bruxelles, chef de ser-
vice, Bureau d'études industrielles Fernand Courtoy, Bruxelles.

†Longrée, Edgard, décédé.

Ooms, Hugues, 4, avenue des Lilas, Anvers, administrateur, Ate-
liers de constructions G. Ooms, Mortsels.

*Pickard, Auguste, 253, rue de l'Echelle, Seraing, chef de service,
Fabrique nationale d'armes de guerre, Hertal.

Raskin, André, 8, rue Neuve, Mont-sur-Marchienne, ingénieur
principal, Ateliers de constructions électriques, Charleroi.

Regnier, André, 9, rue Lincoln, Bruxelles 18, secrétaire général
adjoint, Bureau d'études industrielles Fernand Courtoy,
Bruxelles.

Renglet, Joseph, 51, rue Jules Cornet, Mons, ingénieur principal,
Verlica Momignies, Ghlin.

Renkin, Constant, 23-24, Bell Blvd Bayside, New York 11360,
directeur de la zone américaine des Ateliers de constructions
électriques de Charleroi.

Schreder, Marcel, 6, avenue des Cytises, Bruxelles, directeur gérant,
Constructions électriques Schreder, Liège.

Ingénieur architecte

Thonnard, Eva, 80, rue Monfort, Ans.

Ingénieur géologue

Skirsky, Boris, chemin de la Source, Saint-Jacques, Grasse (France).

Ingénieur de l'industrie textile

De Myttenaere, Gustave, 76, rue Gachard, Bruxelles 5, président du Centre scientifique et technique de l'Industrie textile Belge.

II. — Addenda et corrigenda ⁽¹⁾

Licencié en histoire de l'art et archéologie - 1926

Doize, Renée, 18, rue Saint Pbolien, Liège, attachée au Musée de l'homme, Paris.

Candidat notaire - 1926

Scharff de Vits, Pierre, 32, boulevard d'Avroy, Liège, *avocat honoraire, notaire à Liège.*

Docteur en sciences physiques et mathématiques - 1926

Rosenfeld, Léon, *professeur honoraire de l'Université de Liège, professeur au Nordisk Institut for Theoretisk Atomfysik, Copenhague.*

Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements - 1926

Cromeecke, Marcel, *décédé en 1962, était médecin généraliste à Lier.*
Grooteclaes, Fernand, *décédé, était médecin à Namur.*

Pharmacien - 1926

Preudhomme, Madeleine, *veuve Lessuisse, Nivelles.*

Ingénieur des mines - 1926

Beukelaer, Jean, 66, Kolonienlaan, Anvers, *ingénieur divisionnaire, S. A. Métallurgie Hoboken.*

Vrints, Jean, 19, Sorbelaan, Anvers, *directeur divisionnaire, S. A. Métallurgie Hoboken.*

Ingénieur électricien - 1926

Welstein, Michel, 10, place du Bateau, Tirlémont, *ingénieur retraité de la Raffinerie Tirlémontoise.*

(¹) Les additions et corrections sont reproduites en italiques.

LES ATELIERS DE
CONSTRUCTION
ET CHAUDRONNERIE DE

L'EST - s.a.

ET

LES ATELIERS DE

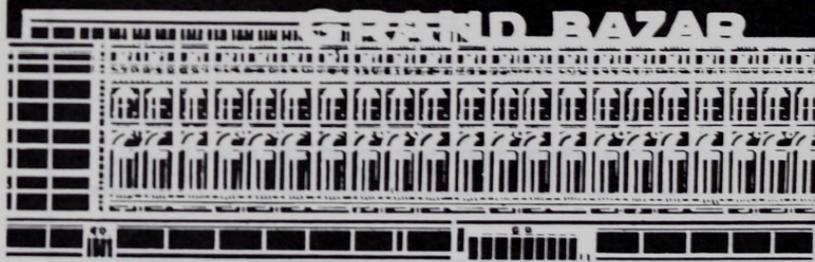
LA LOUVIÈRE-BOUVY - s.a.

*ont groupé leurs services projets et commerciaux
pour mieux vous SERVIR*

Au 319, Rue de Châtelet, Marchienne Est - Tél. : 36.40.14

- Études et installations de manutention pour produits en vrac ou en sacs.
- Charpentes et ossatures métalliques.
- Ponts - Pylônes - Châssis à molettes.
- Chaudronneries.
- Mécano-soudure.
- Ponts-roulants - Appareils de levage.
- Bancs automatiques de sciage (Lic. Larive-France).
- Bancs, Coupe-fers (type EB).
- TOUS équipements de machines et postes de travail.

LE GRAND magasin d' une GRANDE VILLE



GB *Grand Bazar*
LIEGE VERVIERS JEMEPPE SERAING

*Banque
de Paris
et des
Pays Bas*

BRUXELLES
31, RUE DES COLONIES

ANVERS 85, MEIR GAND 7, KOUTER LIÈGE 17d Bd D'AVROY

SUCCURSALES : ALGER ♦ AMSTERDAM
CASABLANCA ♦ GENÈVE ♦ MARSEILLE
ROTTERDAM

Filiales à Léopoldville ♦ Londres ♦ Luxembourg
New-York

Correspondants dans le monde entier
SIÈGE SOCIAL : PARIS -3, RUE D'ANTIN
Filiale: BANQUE DE FINANCEMENT, s.a.
Bruxelles - Anvers - Bruges - Charleroi -
Courtrai - Eeklo - Gand - Genk - Hasselt -
Liège - Saint-Nicolas-Waes



- Extincteurs de tous types et de toutes capacités
- Prédétection ionique « Cerberus »
- Protection automatique par eau pulvérisée, neige carbonique, poudre
- Masques respiratoires « Air-magic »

ANSUL INTERNATIONAL S. A.
151, rue de Stalle - Bruxelles 18
Tél 02/43.01.60.

La population de l'Université de Liège en 1965-1966

Comme les années précédentes, nous avons le plaisir de publier divers renseignements d'ordre statistique sur la répartition des étudiants de l'Université de Liège.

On trouvera ces indications dans cinq tableaux inédits que nous avons établis à partir des inscriptions arrêtées au 1^{er} février 1966. Ainsi que nous l'avions fait l'an dernier, nous nous sommes efforcés de traduire, tant en chiffres absolus qu'en indices et pourcentages, différents aspects de l'évolution de cette population.

Le tableau I reproduit l'évolution générale du nombre des étudiants qui, au 1^{er} février 1966, atteignait les 6733 unités (1). A ce moment, on comptait de surcroît 343 inscriptions doubles.

TABLEAU I. — Évolution générale de la population estudiantine

	1949-50	1954-55	1959-60	1963-64	1964-65	1965-66(1)
Belges - étudiants ...	2508	2741	3269	3551	3946	4447
- étudiantes	557	749	981	1140	1308	1495
Etrangers	146	214	314	645	684	791
Population totale	3211	3704	4564	5336	5938	6733

(1) Au 1^{er} février 1966.

Indice de progression

Répartition relative (en %)

	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966		1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966
Belges					Belges				
- étudiants ...	100	130	157	177	- étudiants ...	78	72	66	66
- étudiantes ..	100	176	234	268	- étudiantes ..	17	21	22	22
Etrangers	100	215	468	541	Etrangers	5	7	12	12
Population totale .	100	142	184	209	Total	100	100	100	100

(1) Lors de la clôture des inscriptions, ce nombre était passé à 6966.

Les tableaux II et III ont trait à la répartition des étudiants par faculté et par groupe d'études, c'est-à-dire la faculté dans laquelle est conféré le diplôme final.

On notera une forte augmentation en faculté de Médecine, due en bonne partie aux inscriptions de diplômés à différents cours de spécialisation « post-graduée ».

Le tableau IV décompose la population estudiantine par section d'études, en insistant tout particulièrement sur les inscriptions prises en premières candidature.

Enfin, le tableau V donne le détail des 67 nationalités représentées par 791 étudiants étrangers qui suivaient les cours de notre Université en 1965-1966.

J.-M. T.

TABLEAU II. — Évolution de la population par Faculté

	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966		1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966
1. Philosophie et Lettres et Instituts annexés					4. Médecine et Institut annexé				
Belges - H	383	508	736	782	Belges - H	642	622	676	990
F	168	404	580	638	F	161	157	222	296
Etrangers	12	20	54	59	Etrangers	21	32	81	108
Total	563	932	1370	1479	Total	824	811	979	1394
2. Droit et Ecoles annexées					5. Sciences appliquées				
Belges - H	480	491	530	602	Belges - H	319	476	490	487
F	64	129	99	105	F	7	4	11	10
Etrangers	8	38	168	196	Etrangers	36	87	107	123
Total	552	658	797	903	Total	362	567	608	620
3. Sciences					6. Centres interfacultaires				
Belges - H	674	1170	1483	1540	Belges - H	10	2	31	46
F	157	287	392	444	F	—	—	4	2
Etrangers	69	137	273	304	Etrangers	—	—	1	1
Total	900	1594	2148	2288	Total	10	2	36	49
					Total général				
					3211 4564 5938 6753				

Indice de progression

Répartition relative (en %)

	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966
Philosophie et Lettres ..	100	165	243	262	18	20	23	22
Droit	100	119	144	163	17	14	13	13
Sciences	100	177	238	254	28	35	36	34
Médecine	100	98	118	169	26	18	17	21
Sciences appliquées	100	156	167	171	11	13	10	9
Centres interfacultaires ..	100	20	360	490	—	—	1	1
Population totale	100	142	184	209	100	100	100	100

TABLEAU III. — Évolution de la population par groupe d'études

Etudes conduisant à un diplôme de :	Nombre d'étudiants				Indice de progression				Répartition relative (en %)			
	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966	1949-1950	1959-1960	1964-1965	1965-1966
Philosophie et Lettres et Instituts annexés .	309	803	1179	1210	100	259	381	391	10	18	20	18
Droit et Ecoles annexées . .	806	787	988	1172	100	97	122	145	25	17	17	17
Sciences	198	713	1044	1004	100	360	527	507	6	16	17	15
Médecine et Institut annexé . . .	1242	1211	1501	2021	100	97	120	162	39	26	25	30
Sciences appliquées	646	1048	1190	1277	100	162	184	197	20	23	20	19
Centres interfacultaires	10	2	36	49	100	20	360	490	—	—	1	1
Total	3211	4564	5938	6733	100	142	184	209	100	100	100	100

TABLEAU IV. — Population générale et population de la 1^{re} année par section d'études

Etudes conduisant à un diplôme de :	Nombre total d'étudiants en 1965-1966 (1)	Etudiants de 1 ^{re} année					
		Belges		Etran-gers	Ensemble		
		H	F		1965-1966 (1)	1964-1965 (2)	1963-1964 (2)
1. Philosophie et Lettres et Instituts annexés							
Philosophie	11	2	—	1	3	6	3
Histoire	137	26	32	2	60	61	62
Philo. classique	104	17	20	3	40	43	56
Philo. romane	362	86	74	5	165	177	128
Philo. germanique	186	49	56	—	105	92	76
Art et Archéologie	75	6	21	—	27	16	14
Psychologie et Sc. de l'éducation	286	56	55	7	118	101	89
Divers	49						
Total	1210	242	258	18	518	496	428
2. Droit et Ecoles annexées							
Droit et notariat	426	159	46	2	207	132	87
Sc. sociales	254	54	12	26	92	94	86
Sc. économique	44	27	5	12	44	—	—
Admin. des affaires	400	117	21	38	176	125	113
Divers	48						
Total	1172	357	84	78	519	351	286
3. Sciences							
Sc. mathématiques	313	94	57	6	157	151	133
Sc. physiques	135	45	11	9	65	71	66

(1) Au 1^{er} février 1966; (2) au 1^{er} février 1965; (2) au 1^{er} mars 1964.

TABLEAU IV. — (suite)

Etudes conduisant à un diplôme de :	Nombre total d'étudiants en 1965-1966 (1)	Etudiants de 1 ^{re} année					
		Belges		Etrangers	Ensemble		
		H	F		1965-1966 (1)	1964-1965 (2)	1963-1964 (3)
Sc. chimiques	294	79	24	16	119	116	101
Sc. géol. et minér.	15	5	—	1	6	6	5
Sc. géographiques	57	14	4	1	19	17	27
Sc. biologiques	169	29	42	4	75	58	49
Divers	21						
<i>Total</i>	1004	266	138	37	441	419	381
4. Médecine et Institut annexé							
Médecine et Science dentaire	1051	262	60	64	386	326	281
Pharmacie	338	47	57	9	113	99	83
Education physique ..	68	16	13	1	30	27	20
Med. vétérinaire	54	27		5	32	19	18
Divers	510						
<i>Total</i>	2021	352	130	79	561	471	402
5. Sciences appliquées							
Ingénieurs	1241	321	2	96	419	364	341
Conduct. civils	22	5	—	6	11	4	6
Divers	14						
<i>Total</i>	1277	326	2	102	430	368	347
6. Centres interfacultaires							
<i>Total général</i>	6733	1543	612	314	2469	2105	1844

TABLEAU V. — Les étudiants étrangers à l'Université de Liège en 1965-66

Europe					
Luxembourg	172	Espagne	8	Suisse	2
Italie	52	Pays-Bas	8	Albanie	1
Grèce	46	Yougoslavie	8	Autriche	1
France	15	Turquie	7	Bulgarie	1
Allemagne	10	Portugal	5	Chypre	1
Pologne	10	Norvège	3	Danemark	1
Grande-Bretagne	9	U. R. S. S.	3	Ukraine	1
Hongrie	9				
<i>Total</i> : 373 — 47 %					

(1) Au 1^{er} février 1966; (2) au 1^{er} février 1965; (3) au 1^{er} mars 1964.

TABLEAU V. — (suite)

Afrique					
Congo (Kinshasa)	135	Nigeria	5	Sénégal	2
Burundi	18	Algérie	4	Cameroun	1
Tunisie	18	Egypte	3	Côte d'Ivoire	1
Rwanda	17	Ethiopie	3	Guinée	1
Lybie	14	Gabon	3	Soudan	1
Dahomey	10	Maroc	2	Togo	1
Tchad	10				
Total : 249 — 32 %					
Amérique					
Etats-Unis	16	Canada	2	Chili	1
Colombie	6	Pérou	2	Costa-Rica	1
Mexique	5	Vénézuela	2	Equateur	1
Bolivie	3	Brésil	1	Paraguay	1
Haiti	3				
Total : 44 — 6 %					
Asie					
Liban	47	Irak	5	Corée (Pingjang)	1
Syrie	32	Arabie séoudite	2	Israël	1
Vietnam (Saïgon)	18	Chine (Pékin)	2	Jordanie	1
Iran	11	Afghanistan	1	Laos	1
Total : 122 — 15 %					
Australie	1				
Apatriides	2				
Total général : 791					

Forges de la Providence

Société Anonyme au capital de 2.448 millions
Siège social : MARCHIENNE-AU-PONT (Belgique)
Capacité de production d'acier : 2 millions de tonnes.

Divisions et filiales sidérurgiques

Marchienne-au-Pont (Belgique)
Rehon (Meurthe-et-Moselle - France) — Hautmont (Nord-France)
Acierie et Laminiers de Beautor (Aisne-France)

Division Tréfilerie des Forges de la Providence
à Fontaine-l'Évêque (Belgique)
Produits de tréfileries

Société de Forgeage de Rive-de-Gier à Rive-de-Gier (Loire - France). Forgeage et emboutissage

Société Ardennaise de Forge à Charleville (Ardennes - France) et à Châteauneuf-sur-Loire (Loiret - France)
Forgeage et estampage

Société Profilafroid à Bailleul-sur-Thérain (Oise - France)
Profils pour construction

Société des Tubes de la Providence à Lexy (Meurthe-et-Moselle - France), Fresnoy-le-Grand (Aisne-France) et Saint-Quentin (Aisne-France)
Tubes minces et soudés.

Divisions et filiales transformatrices

travailler les marchés étrangers!



Si vous cherchez à l'étranger des contacts, des contre-parties, des agents, des clients, des fournisseurs,... consultez les services « Clientèle » de nos différents sièges. Première banque belge, la SOCIETE GENERALE DE BANQUE compte plus de 730 agences en Belgique et des centaines de correspondants dans le monde entier. Elle est, de plus, la seule banque belge possédant un réseau d'affiliations couvrant 12 pays. Cet ensemble de relations lui donne une connaissance unique des marchés mondiaux.

SOCIETE GENERALE DE BANQUE

(créée par fusion de la Banque de la Société Générale de Belgique, de la Société Belge de Banque et de la Banque d'Anvers)

Au fil des jours... Études et carrières universitaires

Notre Président en visite à FULREAC.

Au début de septembre, notre Président M. André Leroux, s'est rendu au Katanga en mission d'étude pour la « Fondation de l'Université de Liège pour les recherches scientifiques en Afrique centrale » (FULREAC).



FULREAC. — Conditionnement des primeurs.

Au cours de son séjour au Centre de Mangombo, il a pu se rendre compte de l'excellent travail accompli par une équipe jeune et enthousiaste, consciente de l'œuvre à réaliser, et de la contribution qu'elle apporte au rayonnement de notre Université.

À Lubumbashi (ex-Elisabethville), notre Président a été accueilli avec chaleur par les Anciens de Liège et a eu, avec les dirigeants de leur Association, des échanges de vues fructueux.

Nous espérons pouvoir publier dans un prochain bulletin une relation plus détaillée de ce voyage de notre Président.

Chronique du 150^e anniversaire.

Le 17 juin dernier, M. le Recteur tenait en la salle académique une réunion d'information consacrée au 150^e anniversaire de l'Université. Assistaient à cette séance : MM. les professeurs émérites,

les membres du Conseil académique, les chargés de cours et chargés de cours associés, les dirigeants de l'Association du personnel scientifique de l'Université, les présidents d'associations d'étudiants, les présidents d'associations d'anciens étudiants, le personnel des bibliothèques de l'Université, le personnel de l'administration centrale.

M. le Recteur devait exposer les propositions émanant du Comité chargé d'établir un premier programme de la commémoration. Un large échange de vues suivit cette allocution.

Le 22 juin, le Conseil d'administration de l'Université décida de retenir ce programme, spécialement les dispositions relatives à l'Association, à la réédition de l'*Annuaire général des diplômés* et aux différentes manifestations d'Amis et d'Anciens de l'Université.

Enfin, le Conseil a constitué un Comité d'organisation présidé par M. le Recteur et composé de M. le vice-président Cl. Renard et M. le professeur L. Calembert, délégué du Conseil aux manifestations du 150^e anniversaire, *vice-présidents*; MM. les professeurs F. Duyckaerts, J. Dembour, M. Migeotte, M. Welsch et P. Coheur, représentant les cinq Facultés; M. A. Leroux, président de l'Association des Amis de l'Université; M. le Président de l'Union générale des étudiants; M. le Président de l'Association du personnel scientifique; M. le Président de l'Amicale du personnel de l'Université. La première réunion de ce comité a été fixée au 25 octobre.

Il convient d'ajouter qu'un Comité spécial, présidé par M. le professeur R. Demoulin, a été chargé de l'édition d'un nouveau *Liber memorialis*.

Sessions de perfectionnement à l'Institut de sociologie.

Depuis plusieurs années, l'Institut de sociologie, en collaboration avec la Fondation Industrie-Université et l'Office Belge pour l'Accroissement de la Productivité, organise des séminaires de perfectionnement à l'intention des dirigeants et des cadres d'entreprise.

Le programme de l'année académique 1966-1967 comporte les activités suivantes :

1) *Une session pour chefs d'entreprise moyenne* (50 à 200 personnes occupées). Elle comporte 4 séminaires résidentiels de 3 jours qui auront lieu à l'Hôtel du Moulin à Ligneuville-lez-Malmédy du 12 janvier 1967 au 22 avril 1967 et qui seront consacrés aux problèmes spécifiques des entreprises moyennes dans les domaines de la politique générale, de la gestion commerciale, de la gestion financière, de l'organisation et du personnel.

2) *Des séminaires spéciaux* d'approfondissement destinés aux chefs d'entreprise et à leurs proches collaborateurs. Ces séminaires sont également résidentiels. Le premier, du 24 au 26 novembre 1966, traitera de « La direction et ses cadres ». Le second, du 12 au 15 avril 1967, étudiera les « Formes de coopération entre les entreprises ».

3) *Une session Cadres Supérieurs*, destinée à des personnes assumant des responsabilités au niveau des directions départementales et

des directions de service. Cette session comprend quatre séminaires résidentiels de cinq jours, qui auront lieu à l'Hôtel du Moulin à Ligneuville du 17 octobre 1966 au 20 janvier 1967. Ils seront consacrés aux quatre thèmes suivants : hommes et groupes, gestion économique de l'entreprise : élaboration des décisions et mise en œuvre des décisions, organisation et conduite des hommes.

4) *Une session Jeunes Cadres*, ouverte à toute personne ayant un diplôme universitaire ou possédant une formation équivalente et qui souhaite acquérir des connaissances de base en matière de gestion d'entreprise. Cette session s'adresse plus particulièrement aux cadres ayant moins de 5 ans d'expérience de la vie des affaires. Elle comporte 22 journées de travail réparties d'octobre 1966 à mars 1967. Les réunions se tiendront à l'Institut de sociologie, 71, boulevard d'Avroy.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à l'Institut de sociologie, division de Perfectionnement, 71, boulevard d'Avroy, Liège. Tél. : (04) 23.58.17.

Réforme des études de Droit.

Nos lecteurs auront appris par la presse que la réforme des études de droit, attendue depuis de nombreuses années, avait fait l'objet d'un accord au sein de la « Commission permanente des grades académiques et des programmes des examens universitaires ».

Suivant la procédure instaurée par la Loi du 21 mars 1964, l'arrêté royal déterminant les nouvelles matières d'enseignement est attendu pour bientôt.

Selon toute vraisemblance, la réforme prendrait cours au début de l'année académique 1967-68. Les études, d'une durée maintenue à cinq ans, conduiraient à la collation du nouveau grade de *licencié en droit*, lequel équivaldrait, d'une manière générale et en ce qui concerne l'accès aux professions, au doctorat en droit (ancien régime).

Nous reviendrons à cette importante réforme dans une de nos prochaines livraisons, à propos notamment des nouvelles matières d'enseignement.

En parcourant le Programme des cours.

Poursuivant une rubrique inaugurée l'an dernier ⁽¹⁾, nous avons comparé le Programme des cours de l'année académique 1966-67 avec celui de l'année précédente. Voici le relevé des modifications les plus importantes :

Service des langues vivantes :

A côté des cours ordinaires qui se donnent le soir, un enseignement du jour a été organisé à l'intention des étudiants des candida-

(1) Voy. *Bulletin*, 1965-3, pp. 46-52.

tures en science économique, en économie commerciale et ingénieur civil.

Faculté de philosophie et lettres :

Trois langues ont été ajoutées à la liste des cours à option de la licence en philologie germanique. Il s'agit des langues danoise (60 heures), islandaise (60 heures) et norvégienne (60 heures).

Institut de psychologie et des sciences de l'éducation :

Les derniers enseignements de l'Institut supérieur de sciences pédagogiques (secondes licences en sciences pédagogiques et en orientation et sélection professionnelles) sont clôturés. Ils avaient été maintenus jusqu'à l'an passé à titre transitoire.

Faculté de droit et Écoles annexées :

Plusieurs modifications qui apparaissent pour la première fois dans le Programme des cours correspondent à des réformes entrées en application l'an dernier déjà. Il s'agit de la nouvelle licence en science économique, ainsi que des grades décernés par la nouvelle Ecole d'administration des affaires.

Des mesures transitoires sont prévues au bénéfice des étudiants qui désirent achever les études entamées avant la réforme. Des règlements prévoient les conditions auxquelles doivent se soumettre les étudiants qui souhaitent obtenir un des grades nouveaux en complément d'un grade principal.

Les épreuves qui conduisaient au grade de candidat en sciences politiques et sociales ont été réformées. La candidature de ce nouveau régime a changé d'intitulé pour devenir la candidature en sciences sociales.

D'une manière générale, les conditions d'accès aux grades légaux valent pour l'accès aux grades scientifiques. Dans certains cas, un examen d'entrée organisé par l'Université peut en tenir lieu.

Faculté des sciences :

Les cours consacrés aux notions de philosophie ont été réduits dans le programme de plusieurs candidatures.

- Sciences physiques : le programme des candidatures, en particulier celui de la seconde épreuve, a été modifié.
- Sciences géographiques : jusqu'ici, le programme de la première épreuve du grade de candidat était, pour une part importante, semblable à celui de la première épreuve du grade de candidat en sciences biologiques. Il a été modifié de façon notable.
- 1^{re} candidature ingénieur : Le contrôle des connaissances linguistiques des étudiants a été renforcé. Une vérification est prévue au début de la première année et à la fin de chacune des deux années de candidature.
- Cours libres : deux nouveaux cours ont été organisés :
 - chimie minérale préparative et exercices pratiques (15 heures + 5 heures);

— développements récents en théorie des réactions nucléaires (30 heures).

Faculté de médecine :

Les études complémentaires font l'objet d'une nouvelle classification. On distingue deux groupes :

A. Les études complémentaires à caractère professionnel :

Elles sont réservées aux porteurs du grade légal ou scientifique de docteur en médecine, chirurgie et accouchements. Elles conduisent au grade et diplôme scientifiques de médecin-hygiéniste, au diplôme scientifique complémentaire de candidat médecin-spécialiste et de médecin-spécialiste en anesthésiologie, aux certificats d'études complémentaires de candidat médecin-spécialiste et aux certificats de médecin-spécialiste et enfin au diplôme complémentaire en médecine pour les pays de développement.

D'autres études complémentaires sont réservées aux licenciés en science dentaire. Elles conduisent au grade et au diplôme scientifiques de docteur en médecine dentaire.

D'autres encore, réservées aux pharmaciens, conduisent au grade et diplôme scientifiques de pharmacien d'industrie, de pharmacien spécialiste en analyse de médicaments ou de pharmacien spécialiste en analyses médicales.

B. Les études complémentaires liées à la recherche scientifique :

Il s'agit des grade et diplôme scientifiques de docteur en sciences pharmaceutiques et des grades et diplômes scientifiques de docteur en sciences biomédicales expérimentales.

Un ensemble de cours libres a été institué pour assurer la formation des médecins désireux de s'occuper de l'inspection médicale scolaire.

Le programme de la licence en science dentaire, institué en vertu de l'arrêté ministériel du 10 septembre 1930, n'a plus été reproduit.

Les matières des enseignements relatifs aux certificats complémentaires en diverses branches de la médecine sont définies systématiquement. Les règlements ont été regroupés, des modifications — notamment en ce qui concerne la durée des études — ont été arrêtées. Diverses mesures transitoires sont prévues, à ce sujet, en faveur des étudiants qui ont déjà entrepris des études de spécialisation. Une branche nouvelle — la pédiatrie — a été ajoutée à la liste des enseignements complémentaires de médecin-spécialiste.

Institut supérieur d'éducation physique :

Le programme des épreuves du grade de candidat a été modifié. Pour certains cours de la première épreuve (théorie de l'éducation physique et notions de philosophie), il s'agit d'une nouvelle répartition tandis que pour d'autres (physique expérimentale, chimie générale et les exercices pratiques), l'importance horaire des cours a été réduite. Un cours nouveau (éléments de zoologie et travaux pratiques : 60 heures + 60 heures) a été prévu.

Pour la seconde épreuve, on note également des réductions de l'importance horaire des cours d'anatomie humaine et histologie générale, de biologie et des travaux pratiques correspondants, ainsi que du cours de pratique de l'éducation physique.

Faculté des sciences appliquées :

Voy. l'étude sur la « Réforme des études d'Ingénieur civil à l'Université de Liège » au début de ce *Bulletin*.

Visite des établissements d'enseignement secondaire.

A l'occasion de son vingt-cinquième anniversaire, l'Association des Amis de l'Université réalisait un film consacré à notre Alma Mater. Depuis 1955, cette œuvre fut projetée dans de nombreux établissements d'enseignement secondaire.

En 1963, un nouveau document — en couleurs cette fois — était mis à notre disposition par l'Université. Il recueillit d'emblée un succès considérable.

Nous voulons cependant plus en abordant, au cours de nos séances d'information, le problème des enseignements dispensés en notre université et celui des carrières auxquelles ils peuvent conduire. Après la projection du film, nos délégués traitent du choix des carrières et se tiennent ensuite à la disposition de leurs auditeurs.

Ces consultations collectives sont très appréciées par les étudiants, les parents et les professeurs. Beaucoup d'élèves en effet sont issus de milieux modestes et ne trouvent pas dans leur entourage, des conseillers suffisamment informés des réalités universitaires.

D'habitude les séances sont organisées l'après-midi. Elles se prolongent souvent par une réunion de parents qui se tient durant la soirée.

Le tableau reproduit ci-dessous indique le nombre d'établissements visités au cours des cinq dernières années. Tenant compte du fait que certains organisent une séance tous les deux ans, la dernière colonne mentionne le nombre des établissements *différents* visités au cours des années scolaires 1964-65 et 1965-66.

Provinces	61-62	62-63	63-64	64-65	65-66	64-66
Brabant	—	—	1	2	6	8
Hainaut	5	5	12	14	18	22
Liège	16	16	24	34	36	47
Luxembourg	2	2	3	6	5	7
Namur	5	4	5	6	8	9
(Etranger)	1	1	1	1	2	2
Total	29	28	46	63	75	95

Nos délégués sont également invités à participer comme informateurs ou conférenciers aux « Opérations Carrières » organisées par les Rotary-Clubs, par la section liégeoise de la Fédération des Femmes universitaires ou par des groupements divers (par exemple les Maisons de Jeunes).

Voici la liste des établissements visités en 1965-66.

1. — *Province du Brabant* :
AUDERGHEN, Athénée royal.
GANSHOREN, Ecole normale de l'Etat.
IXELLES, Lycée royal.
SAINT-JOSSE-TEN-NOODE, Athénée communal.
SCHARBEEK, Athénée communal.
WOLUWE-SAINT-LAMBERT, Athénée royal.
HUY, Lycée royal.
JUPILLE, Institut Notre-Dame.
LIEGE 1, Athénée royal.
LIEGE 2, Athénée royal.
LIEGE, Lycée royal.
LIEGE, Athénée communal.
LIEGE, Lycée communal L. de Waha.
LIEGE, Ecole normale (Jonfosse).
LIEGE, Ecole normale (Maghin).
LIEGE, Collège Saint Servais.
LIEGE, Collège Saint Louis.
LIEGE, Collège Saint Barthélemy.
2. — *Province du Hainaut* :
BEAUMONT, Lycée royal.
CHARLEROI, Athénée royal.
CHARLEROI, Institut Saint Joseph.
CHATELET, Athénée royal.
CHATELET, Lycée royal.
CHIMAY, Athénée royal.
FLEURUS, Athénée royal.
GOSSELIES, Athénée royal.
JEMAPPES, Athénée royal.
MARCHIENNE-AU-PONT, Athénée royal.
MONS, Athénée royal.
MONS, Lycée royal.
MOUSCRON, Athénée royal.
MOUSCRON, Lycée royal.
PONT-A-CELLES, Athénée royal.
SOIGNIES, Athénée royal.
THUIN, Athénée royal.
TOURNAI, Ecole normale de l'Etat.
LIEGE, Institut des Dames de l'Instruction chrétienne.
LIEGE, Lycée Saint Jacques.
LIEGE, Institut du Saint Sépulcre.
LIEGE, Institut Sainte Véronique.
LIEGE, Ecole normale des Filles de la Croix.
MALMEDY, Athénée royal.
MARCHIN, Athénée royal.
MONTEGNEE, Athénée royal.
SAINT-VITH, Collège patronné.
SERAING, Athénée royal.
SERAING, Lycée royal.
SOUMAGNE, Athénée royal.
SPA, Athénée royal.
STAVELLOT, Athénée royal.
THEUX, Ecole normale Saint Roch.
VERVIERS, Athénée royal.
VERVIERS, Collège Saint-François-Xavier.
3. — *Province de Liège* :
ANS, Institut Sainte Angèle.
AYWAILLE, Athénée royal.
CHENEIE, Athénée royal.
HANNUT, Athénée royal.
HUY, Athénée royal.
VISE, Athénée royal.
WAREMME, Athénée royal.
4. — *Province du Luxembourg*.
ARLON, Lycée royal.
BASTOGNE, Athénée royal.

- NEUFCHATEAU, Athénée royal.
 VIRTON, Athénée royal.
 VIRTON, Ecole normale de l'Etat.
5. — *Province de Namur.*
 ANDENNE, Athénée royal.
 DINANT, Athénée royal.
 FLORENNES, Athénée royal.
 GEMBLoux, Athénée royal.
 GEMBLoux, Collège Saint Guibert.
 NAMUR, Athénée royal.
 ROCHEFORT, Athénée royal.
 TAMINES, Athénée royal.
6. — *Etrangers.*
 ROSRATH (Köln, R. F. A.), Athénée royal.
 ESCH-SUR-ALZETTE (Grand-Duché), Lycée pour garçons.
7. — *Divers.*
 ROTARY-CLUBS (Marche-en-Famenne, Andenne et Dinant).
 SECTION LIEGEOISE DE LA FEDERATION DES FEMMES UNIVERSITAIRES.
 MAISON DES JEUNES, Jodoigne.

Rapport statistique de la Fondation Universitaire.

Comme les années précédentes, nous sommes heureux de présenter, sous forme de tableaux, quelques informations extraites des données très intéressantes publiées dans le *Rapport 1966 du Bureau de statistique* de la Fondation Universitaire.

On voudra bien noter :

1. — Aux 4 universités et aux 18 hautes écoles recensées l'an dernier, se sont ajoutées 2 nouvelles institutions bruxelloises, à savoir l'Institut libre « Marie Haps » et l'Institut technique de l'Etat, tous deux pour leurs sections « langues ».

2. — La statistique des « diplômes d'aptitude à accéder à l'enseignement supérieur » est publiée pour la première fois, en raison du nouveau régime d'accès à l'enseignement supérieur fixé par la Loi du 8 juin 1964 et entré en vigueur à l'issue de l'année 1964-65. Toutefois, ces diplômes n'ont pu être recensés en ce qui concerne l'Enseignement technique.

TABLEAU I. — *Certificats d'humanités et diplômes d'aptitude délivrés en 1965*

Certificats d'humanités			Régime linguist. et sexe	Certificats d'humanités		Diplômes d'aptitude délivrés à des		
Section	1964	1965		1964	1965	titulaires de certificats de 1965	titulaires de certificats avant 1965	
Latin-Grec	7.739	8.322	Fr.	H	5.705	6.506	2.995	356
Latin-Math.	1.708	2.019		F	4.115	4.691	1.810	59
Latin-Sciences ...	1.490	1.630		T	9.820	11.197	4.805	415
Scientifique	3.229	3.485	Néerl.	H	7.242	7.598	3.934	258
Scientifique B ...	2.430	3.229		F	4.105	4.845	1.719	118
Economique ...	4.238	4.556		T	11.347	12.443	5.653	376
Scientif. spéc. ...	333	399	Total	H	12.947	14.104	6.929	614
				F	8.220	9.536	3.529	177
<i>Total</i>	<i>21.167</i>	<i>23.640</i>	<i>Total gén.</i>		<i>21.167</i>	<i>23.640</i>	<i>10.458</i>	<i>791</i>

TABLEAU II. — *Inscriptions des étudiants de la génération 1965-66 par grands groupes d'études*

Groupe	Belges		Etran- gers	Total 1956-66	1964-65	1959-60
	H	F				
1. Sc. ecclésiastiques	71	30	130	231	232	196
2. Philosophie et Lettres et annexes	944	995	74	2.013	1.704	1.146
3. Droit et annexes	801	270	44	1.115	796	473
4. Sciences	1.229	567	115	1.911	1.701	1.183
5. Médecine, Pharmacie et annexes	1.571	663	269	2.503	1.946	1.460
6. Médecine vétérinaire	87	4	10	101	73	67
7. Sciences appliquées	1.028	11	132	1.171	1.188	873
8. Agronomie	207	7	60	274	263	112
9. Sc. soc., pol. et écon.	679	266	211	1.156	858	324
10. Sciences commerciales	1.488	512	206	2.206	2.176	1.049
11. Pédagogie, Psychologie . . .	424	416	61	901	790	267
12. Centres interfacultaires . . .	2	—	4	6	—	12
<i>Total</i>	<i>8.531</i>	<i>3.741</i>	<i>1.316</i>	<i>13.588</i>	<i>11.727</i>	<i>7.162</i>

TABLEAU III. — *Evolution de la population étudiante dans l'Enseignement supérieur*

Année académique	Belges		Etran- gers	Régime linguistique		Total	Indice de progres- sion
	H	F		français	néer- landais		
1949-50 . . .	15.614	2.907	1.017	12.993	6.545	19.538	100
1954-55 . . .	17.655	3.924	1.190	14.021	8.748	22.769	116
1959-60 . . .	22.037	5.316	1.797	17.690	11.690	29.150	159
1964-65 . . .	29.835	8.920	3.686	24.225	18.216	42.441	217
1965-66 . . .	33.087	10.964	4.749	27.948	20.852	48.800	249

TABLEAU IV. — *Diplômes de fin d'études délivrés en 1965 par grands groupes d'études*

Groupe	Belges		Etran- gers	Total 1965	1964	1960
	H	F				
Sciences ecclésiastiques	58	6	85	149	124	153
Philosophie et Lettres et annexes	634	482	20	1.136	1.159	806
Droit et annexes	426	60	37	523	491	576
Sciences	824	344	52	1.220	1.184	846
Médecine, Pharmacie et an- nexes	921	266	78	1.265	1.167	1.039
Médecine vétérinaire	55	1	11	67	69	55
Sciences appliquées	598	2	34	634	683	508
Agronomie	92	2	18	112	81	128
Sc. soc., pol. et écon.	248	67	82	397	350	275
Sciences commerciales	667	147	65	879	741	837
Pédagogie, Psychologie	105	99	25	229	191	215
Centres interfacultaires	72	6	24	102	75	23

Conférences du Jeune Barreau.

La Conférence libre du Jeune Barreau présente, comme à l'accoutumée, un cycle de choix :

- 19 octobre 1966 : M. Raymond Las Vergnas, Professeur à la Sorbonne : « *Un Desperado de la littérature : E. Hemingway* ».
- 28 novembre 1966 : M. Théo Lefebvre, Ministre d'Etat et M. François Perin, Député, en débat contradictoire : « *De l'unité nationale* ».
- 14 janvier 1967 : M. Jacques Fauvet, Rédacteur en Chef du journal « *Le Monde* » : « *Panorama politique de la France* ».
- 24 février 1967 : M. Armand Lanoux, Prix Goncourt 1963 : « *Télévision et civilisation* ».
- 10 mars 1967 : M. Louis Pauwels, Directeur des Editions « *Planète* » : « *Esquisse d'une pensée planétaire* ».
- 24 mars 1967 : M. Serge Fuster, dit Casamayor, Magistrat à Paris : « *La justice peut-elle être libre ?* ».

En la Salle de la Société Libre d'Emulation, place du Vingt-Août à Liège à 20 h. 30.

Hors cycle : Occuperont également la Tribune à des dates et à des endroits à déterminer : M. François Mitterand et Mme Germaine Montero.

L'industrie belge, demain.

Sous ce titre, la Fédération des industries belges a publié son vingtième rapport annuel.

« L'industrie », lit-on dans la préface, « vit, un pied dans le présent, un pied dans le futur ». On n'est donc pas surpris de constater qu'un chapitre du rapport est consacré à la politique scientifique à laquelle incombe la mission de préparer les voies de l'avenir industriel.

L'appui financier de l'Etat est insuffisant, déclare la F. I. B. L'effort consenti pour la recherche scientifique n'atteint, chez nous, qu'1 % à peine du produit national brut. Par tête d'habitant, l'intervention de l'Etat n'est que de 740 fr., alors qu'elle dépasse le millier de francs chez tous nos voisins.

Le perfectionnement des chefs doit être stimulé, l'enseignement technique réorganisé. Sait-on que ce dernier comprend, à l'heure actuelle, 55 % environ du total des élèves du niveau secondaire ?

Le développement explosif de la documentation et de l'information scientifiques impose la création d'un service de documentation d'entreprise qui sera confié, de préférence, à un universitaire polyglotte, dynamique et hautement qualifié. Une profession nouvelle pourrait ainsi s'ouvrir aux diplômés de l'enseignement supérieur.



AG

Cie BELGE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

53, BOULEVARD EMILE JACQMAIN — BRUXELLES 1 — TÉLÉPHONE : 18.60.10

Documentation scientifique et technique.

Nous croyons utile de rappeler l'existence du Centre national de Documentation scientifique et technique. Ce centre, créé en 1964 à la Bibliothèque royale, a pour but de renseigner les chercheurs, les centres de recherches, ainsi que les laboratoires industriels. Son activité s'étend aux domaines suivants : médecine, sciences fondamentales, sciences appliquées, technologie, agriculture.

1. En collaboration avec la Bibliothèque royale et d'autres centres et services compétents, le Centre national assume les tâches générales suivantes :

- Politique systématique de recherche des documents (articles de revues, comptes rendus de congrès, rapports, etc.) au profit du chercheur (le cas échéant, fourniture de copies);
- Information du chercheur sous la forme d'aperçus bibliographiques succincts donnant l'état d'une question (exposés de synthèse, mises au point, etc., en fonction de la question ou de la demande);
- Orientation du chercheur vers un autre centre belge ou étranger, lorsque la Bibliothèque royale ne possède pas l'information ou le document requis;
- Rôle d'intermédiaire entre le chercheur et les institutions de recherche qui ne traitent pas avec les particuliers;
- Etude des moyens techniques actuellement disponibles : cartes perforées, machines calculatrices, etc. et formation de techniciens de l'information (« programmeurs »); étude des possibilités bibliographiques, techniques et économiques des machines;
- Connaissance des programmes de la recherche scientifique belge, et prévision des besoins documentaires des chercheurs.

2. En collaboration avec d'autres centres et services compétents, le Centre national assumera les tâches particulières suivantes :

- Publication des deux volumes du Catalogue collectif belge et luxembourgeois des périodiques étrangers en cours de publication; préparation des suppléments;
- Inventaire permanent des publications scientifiques belges; problème de la littérature scientifique belge difficilement accessible (thèses de licence et de doctorat non publiées, rapports de recherche subsidiée, documents scientifiques à circulation limitée, preprints, traductions à usage intérieur, etc.);
- Inventaire des centres de documentation spécialisés en Belgique avec description détaillée des possibilités documentaires de chacun des centres spécialisés.

Le Centre est installé dans les locaux de la Bibliothèque royale, 4, boulevard de l'Empereur, Bruxelles 1 (tél. 02-13.61.80). Ses services sont gratuits à l'exception des reproductions dont le tarif est adressé sur demande.

Au service des réfugiés d'Afrique et d'Asie.

Parmi toutes les misères humaines qui se présentent à notre sollicitude, celle des réfugiés mérite une attention très particulière.

En Afrique, les réfugiés venant de l'Angola, du Mozambique, de Rhodésie, du Rwanda, du Soudan, en Inde, les réfugiés tibétains, sont très nombreux. Ils vivent, en général, dans des camps isolés ou dans des grandes villes. La scolarisation des enfants réfugiés est un des problèmes à résoudre de façon urgente. Le « Cœur ouvert sur le Monde », Association fondée par le Père Pire, a organisé un système d'aide scolaire par l'intermédiaire de correspondants. Ceux-ci sont des gens de bonne volonté, vivant dans divers coins du monde; ils entrent en contact avec les enfants que leur désigne l'Association et assurent les frais cités plus haut. Ces frais s'élèvent généralement à :

2500 fr. belges par an pour un enfant *africain* de l'enseignement primaire.

6000 fr. belges par an pour un enfant *africain* de l'enseignement secondaire.

6000 fr. belges par an pour un enfant *tibétain* de l'enseignement primaire ou secondaire.

Les détails pratiques relatifs à cette aide scolaire peuvent être obtenus sur demande adressée au Secrétariat du « Cœur Ouvert sur le Monde », 15, rue des Sœurs Grises, à Huy. En ce moment 500 enfants devraient être parrainés de toute urgence. Voici en quels termes un groupe d'entre eux est recommandé à l'Association : « Je vous en supplie, trouvez des correspondants. Ce n'est pas » seulement l'argent que l'on envoie pour les frais scolaires qui est » apprécié, mais plus que tout, le sentiment que l'on s'intéresse » à leur famille ».

MEUBLES MÉTALLIQUES

METALCUB * * * *

118, rue de Tilleur, 118
ST-NICOLAS — LIÈGE

~~~~~ Téléphone: 52.52.39 ~~~~~



armes et munitions  
artillerie  
moteurs d'avions  
turbines industrielles  
matériel agricole  
et électroménager  
métiers à tricoter  
forge de précision  
fonderie, estampage  
mécanique nucléaire



*Fabrique Nationale d'Armes de Guerre*

HERSTAL - BELGIQUE

S. A.

# BANQUE DUBOIS

Société Anonyme  
MAISON FONDÉE EN 1778

## LIÈGE

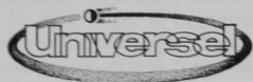
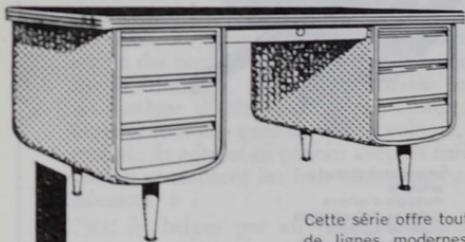
Siège social : Rue de l'Université, 41 (Tél. 23.39.09)  
Agence Léopold : Rue Léopold, 23 (Tél. 23.72.00)  
Agence Avroy : Boulevard d'Avroy, 282 (Tél. 52.39.27)  
Agence Chênée : Rue de la Station, 48 (Tél. 65.68.77)  
Agence Grivegnée : Rue des Cotis, 3 (Tél. 43.08.30)  
Agence d'Ans : Rue de la Station, 41 (Tél. 26.85.72)

## TOUTES OPÉRATIONS DE BANQUE

COMPTES DE DÉPOTS A TERME  
DÉPOTS DE TITRES A DÉCOUVERT  
OPÉRATIONS DOCUMENTAIRES  
FINANCEMENT A TEMPÉRAIMENT  
CHÈQUES DE VOYAGES  
MONNAIES ÉTRANGÈRES  
GALERIE DE COFFRES-FORTS

BUREAUX • TABLES • ARMOIRES • BIBLIOTHÈQUES  
SIÈGES • CLASSEURS • FICHIERS • RAYONNAGES

# ACIOR



Cette série offre toute une gamme de bureaux et tables de lignes modernes de bon goût, dans des coloris ravissants — Qualité ACIOR — Prix sans concurrence grâce à une fabrication de masse automatisée au maximum.

S. A. DESOER  
USINES À TROOZ

Demandez documentation 345 F.

BRUXELLES 5 • ANVERS • LIÈGE • GAND • CHARLEROI  
COURTRAI • VERVIERS • HASSELT • LUXEMBOURG

## 1747

date de fondation de la  
BANQUE

### NAGELMACKERS FILS & Cie

La plus ancienne du pays  
Une des plus anciennes  
du monde

BRUXELLES LIÈGE  
12, Pl. de Louvain 32, r. des Dominicains

## Vieille - Montagne S. A.

Direction générale : ANGLEUR  
Tél. : 65.38.00 — Telex. : 256

- ZINC
  - PLOMB
  - Cadmium
  - Argent
  - Etain
- } sous toutes leurs formes
- Acide sulfurique
  - Arséniate de chaux
  - Blanc de zinc
  - Poussière de zinc
  - Sulfate de thallium

SEMI-CONDUCTEURS

- Germanium
- Oxyde de Germanium
- Silicium

PRODUITS HYPERPURS :

Arsenic - Bismuth - Cadmium - Indium -  
Mercure - Plomb - Thallium - Bromure,  
Iodure et Chlorure de Thallium - Zinc -  
Bromure de zinc

## Nouvelles des Associations

### Régionale de la Campine.

Pour sa deuxième séance, le 1<sup>er</sup> février 1966, la Section de la Campine avait invité à sa tribune M. le professeur Pierre Evrard, secrétaire de l'Association internationale de géophysique.

Le sujet choisi — « Les Volcans » — promettait d'être passionnant et il le fut. Illustrant sa conférence par d'excellentes diapositives, M. Evrard exposa les difficultés rencontrées lors d'une mission géophysique au volcan Nyirangongo et les solutions qui y furent apportées. Ensuite, le film réalisé par Haroun Tazieff sur cette mission fut projeté devant un public envoûté par le spectacle grandiose de la terre livrant les secrets de ses brûlantes entrailles.

La troisième conférence de l'année nous offrit un tableau, quelque peu inquiétant, de « L'Avenir de la Médecine », tel que l'entrevoit M. le Professeur Zénon Bacq. Le sujet ne manqua pas de susciter un grand intérêt parmi les auditeurs.

Le 5 mai 1966, M. le Ministre Jean Rey vint nous exposer magistralement « L'état présent des problèmes européens ». Un public fort attentif a suivi cette brillante conférence qui faisait clairement le point de tant de questions ardues.

Enfin, le 12 février 1966, sous un ciel menaçant, un groupe important de « fidèles » se retrouvait à la Station scientifique de l'Université au Mont Rigi pour entreprendre une excursion en Fagnes, sous la conduite de M. le Professeur Mélon remplaçant M. et Mme Bouillenne empêchés. Chaussé de hautes bottes et sac au dos, chacun fut heureux de découvrir ou de redécouvrir le charme de cette région.

Tel est le bilan des activités de notre jeune association. Nous tenons à remercier une fois encore tous ceux qui nous ont aidés à réaliser le programme que nous nous étions assigné. Nous espérons obtenir le même succès au cours des séances que nous organiserons durant la prochaine année académique.

N. L.

### Régionale de la province de Namur.

Le dernier trimestre de l'année académique 1965-1966 fut aussi substantiel que les précédents.

Le jeudi 21 avril, à l'École normale de l'Etat à Couvin, un nombreux public, entouré d'un groupe important d'élèves de l'établissement, assistait à la dernière conférence publique de la saison.

M. Omer Tulippe, professeur à la Faculté des sciences, nous livra ses impressions personnelles d'un voyage en Russie, Hongrie et Pologne, et nous présenta quelques courts métrages en couleurs qui illustrèrent parfaitement ses observations.

Le dimanche 15 mai, après une intéressante étape au somptueux château de Modave et un pique-nique champêtre, de nombreuses familles eurent l'occasion de voir ou de revoir le domaine universitaire du Sart Tilman. La visite des bâtiments en construction, une promenade à travers bois et la réception, offerte par M. le Recteur au château de Colonster, enchantèrent les participants.

Le samedi 4 juin, la section namuroise de l'A.I.L.g. organisait une excursion à Anvers, sous la conduite de son nouveau président M. Demarteau.

Dès le matin, les participants se retrouvaient dans la Métropole où M. Meulepas, ingénieur attaché aux services techniques de la ville, devait leur exposer les travaux et embellissements du port.

L'après-midi fut consacré à une visite des installations portuaires qui fut suivie avec le plus vif intérêt.

Le jour même, au soir, avait lieu à Courrière l'assemblée générale de notre Association. Le beau temps nous permit de tenir réunion en plein air.

Le docteur Alfred Ringlet, président, ouvrit la séance en demandant une minute de recueillement à l'intention des nombreux anciens décédés durant l'année écoulée. M. Jules Prudhomme exposa la situation de la trésorerie, tandis que MM. E. Counet et H. Lelait, secrétaires, présentèrent avec verve et humour le rapport d'activité de l'année.

Après approbation des projets pour la prochaine année académique, cette belle journée se termina autour d'une table dans une atmosphère amicale et fraternelle.

LE COMITÉ.

#### **Association des Anciens à Lubumbashi (ex-Elisabethville).**

Lors de la dernière assemblée générale, le professeur A. de Scoville, président, présentait un rapport d'activité particulièrement éloquent. Les réalisations auxquelles nous avons fait précédemment écho — colloque, excursion, rencontres amicales, projections des films de l'Université de Liège — furent en effet nombreuses, variées, couronnées d'un grand succès. Il convient de compléter ce bilan par la création récente d'une section à Kolwezi, présidée par M. Jean Lahaye, tandis qu'une autre section est en voie de formation à Jadotville.

Est-il nécessaire d'ajouter que ce remarquable essor va se poursuivre sous la conduite du comité dont nous avons le plaisir de donner la composition :

*Président* : M. A. de Scoville ; *1<sup>er</sup> Vice-Président* : M. R. Lemaire ; *2<sup>e</sup> Vice-Président* : M. P. Fisher ; *Secrétaire-Trésorier* : M. G. Sau-

venier; *Représentant de Kolwezi* : M. Lakaye; *Représentant de Jadotville* : M. Schlosser; *Représentant de Kipushi* : M. Rulot; *Commissaires* : MM. Mignolet, Hennekinne, Lamy, Di Giovanni, Hick, Godeaux, Forthomme, Lejeune et Robinet.

Nous nous réjouissons également des liens solides que nous avons noués avec nos amis résidant au Katanga et qui se sont manifestés dernièrement encore par l'envoi de listes d'anciens destinés à la publication de l'Annuaire, plusieurs visites du professeur A. de Scoville à l'Association et le récent voyage en Afrique de notre Président M. A. Leroux, dont nous avons parlé plus haut.

### Les Anciens à Kinshasa.

Dans notre *Bulletin* 1966-1, nous annonçons la reconstitution d'une association d'anciens de Liège résidant à Kinshasa. En ce début d'année académique, nous avons eu le grand plaisir de recevoir la visite du Dr. Théo Darras, initiateur de la section il y a quelques années déjà, qui vient de reprendre la présidence du nouveau groupement.

Le comité, dont nous avons publié la composition, s'est efforcé ces derniers mois de promouvoir les contacts entre les anciens jusqu'à présent dispersés. Les deux premières réunions se sont tenues, en présence d'une soixantaine de personnes, chez M. Corillon, directeur de la Chanic et chez M. Mukendi, directeur à Air-Congo.

La nouvelle association, au delà des activités traditionnelles des amicales, a plusieurs projets à l'étude : constituer un relais d'informations pour l'Alma Mater, entretenir les contacts avec les anciens regroupés à Lubumbashi et avec les autres universitaires présents à Kinshasa. Elle espère enfin organiser des conférences à l'occasion du passage à Kinshasa de professeurs-visiteurs de l'Université de Liège.

Le Dr. Darras est aujourd'hui de retour au Congo, nanti d'une copie du film « Liège et son Université ». Nos vœux les plus chaleureux l'accompagnent, ainsi que notre espoir d'une fructueuse coopération.

### Association des Chimistes (A. C. Lg.).

Le 5 juin dernier, vingt cinq chimistes se sont retrouvés à la Baraque Michel pour entreprendre une excursion en Fagne. C'est sous la conduite du Dr. Leroy, président des Amis de la Fagne, qu'ils partirent à la découverte du relief et de la flore spécifique de cette région. Tous les participants furent enthousiasmés.

Dans le bulletin de mai, l'association a publié les résultats définitifs de son enquête relative aux traitements et la comparaison avec les résultats de l'enquête 1960.

L'assemblée générale et le banquet annuel sont fixés au 26 novembre prochain.

H. S.

### Association des Médecins (A. M. Lg.).

L'A. M. Lg. vient de publier une nouvelle édition de son « Annuaire des diplômés de l'École de Médecine de Liège ». Cet ouvrage, introduit par un article du président le docteur G. Delrée, répertorie les noms et adresses des quelque 2.500 docteurs en médecine de notre Université, classés par promotion de 1892 à 1965. Un index alphabétique général complète le volume, dont chacun appréciera la belle présentation et la très grande utilité.

C'est avec le plus vif plaisir que nous adressons nos chaleureuses félicitations à tous ceux qui ont collaboré à cette remarquable réalisation et en particulier au docteur G. Delrée, président de l'A. M. Lg.

Nous tenons également à exprimer notre sympathie et nos vœux envers les diplômés les plus anciens, les docteurs André Lewillon et Maurice Viatour, tous deux promus en 1892.

### Association des Diplômés en éducation physique (ADISEPUL).

Mai a vu l'organisation d'un stage d'information sur le volley ball scolaire. Une équipe constituée de MM. Delvenne, Emonts, Beulen, Hellemans et Piéron a assuré les cours et en a rédigé les notes. Celles-ci ont été adressées aux participants et à tous les membres de l'association.

Notre dernière séance d'information, avant les vacances, était consacrée à une initiation théorique et pratique à la voile. Notre délégué à Verviers, M. Bonaventure, en collaboration avec le club local avait organisé cette partie de plein air, au Lac de Butgenbach.

L'association désiret établir des normes d'aptitude athlétique pour la population de nos établissements d'enseignement moyen. 15 professeurs ont collaboré à la première étape de cette expérience et 1600 écoliers furent soumis à nos tests. Cette action sera poursuivie en septembre, dès la prochaine rentrée scolaire.

En collaboration avec la Fédération wallonne des Cercles de gymnastique, nous avons publié une série de fiches techniques de gymnastique.

Notre association a également prêté son concours au Comité olympique belge, lors de son opération « Loisirs olympiques », dans plusieurs centres de villégiature du Littoral et des Ardennes.

M. PIÉRON.

# BUREAU d'ÉTUDES INDUSTRIELLES F. COURTOY S. A.

Rue des Colonies, 43, BRUXELLES 1 - Tél. 12.16.38 - 12.30.85 (10 lignes)

**INGÉNIEUR-CONSEIL INDÉPENDANT**

50 années d'expérience



**ÉTUDES, PROJETS ET SURVEILLANCE D'EXÉCUTION**

Centrales électriques - Réseaux de transport - Sous-stations - Électrification  
- Routes et ponts - Bâtiments industriels et administratifs divers -  
Production et utilisation de vapeur - Conditionnement de l'air - Ventilation  
- Matériel d'exploitation - Installations de manutention diverses -  
Expertises diverses - Règlement de sinistres

## BANQUE COMMERCIALE DE LIEGE

Vos dépôts,  
utilisés avec PRUDENCE et SAGESSE, sous  
la forme de crédits au commerce, à l'artisanat,  
à l'agriculture, à l'industrie, au particulier,  
contribuent à l'expansion économique et au  
bien-être de la Wallonie.



**Toutes les opérations de Banque**



14, Place du Roi Albert

LA SOCIÉTÉ BELGE DE L'AZOTE  
ET DES  
PRODUITS CHIMIQUES DU MARLY

MET SON EXPERIENCE A VOTRE SERVICE  
DANS LE DOMAINE

des Recherches, des Etudes et de la Réalisation d'usines chimiques

*Quelques procédés offerts :*

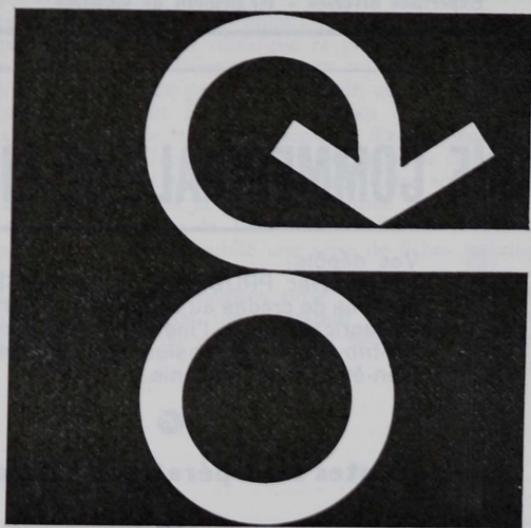
Ammoniac - Acide nitrique - Engrais azotés  
Chlorure et Acétate de vinyle monomère et polymère  
Résines et Poudres à mouler phénoliques - Alcools gras et détergents  
Acétylène, Ethylène au départ d'hydrocarbures divers



4, boulevard Piercot à Liège

RECHERCHES ETUDES ET CONSTRUCTIONS

Tél. 23.79.80 — Télégr. Belgazote-Liège — Télex : 241 Belgazote-Liège



**SPECIALISTES EN TRAITEMENT DU METAL**

Nos produits sont largement utilisés dans l'industrie et la Construction: tôles fines laminées à chaud et à froid, acier Haute Galvanisation GALBEST H.G., laminé vinyle métal SKINPLATE, fer-blanc "hot dip" et électrolytique, aluminium mince nu et transformé,

des produits

**Phenix Works**  
FLEMALLE-HAUTE/BELGIQUE.

## In Memoriam

---

Les Amis de l'Université ont ressenti avec un vif regret la perte de deux membres, jeunes diplômés de notre Université :

MM. Michel PIROT, docteur en médecine 1965, collaborateur de notre Bulletin,

Jean LONGREE, licencié en sciences chimiques 1965, assistant au service de M. le Professeur D'Or.

A leurs familles cruellement éprouvées, nous présentons nos condoléances émues.

L'Association a eu à déplorer le décès de plusieurs membres qui depuis de longues années lui apportaient un fidèle appui :

Mme JACOVLEFF-WITMEUR, licenciée en philologie romane 1930.

Mlle Marie DUPONT, docteur en médecine 1939.

MM. Jacques BIRON, ingénieur des mines 1912.

Ernest BOURGUIGNON, docteur en sciences physiques et mathématiques 1926.

Pierre CLOSE, docteur en médecine 1934.

Paul DEVIVIER, ingénieur des mines 1912, ingénieur électricien 1913.

Paul GERMA, licencié en sciences commerciales 1937.

Julien RASQUINET, ingénieur des mines 1911.

Pierre SCHEPERS, ingénieur chimiste 1932.

Nous prions leurs familles d'agréer l'expression de nos plus vives condoléances et l'assurance de notre profonde sympathie.

Nous avons également appris le décès de Monsieur Philippe LE HODEY, président des « Amis de l'Université de Louvain ».

Que l'Association et la famille du défunt trouvent ici l'expression de nos très sincères condoléances.

Monsieur Joseph NAA, chef d'atelier de l'Imprimerie Vaillant-Carmanne est décédé inopinément à l'âge de 48 ans. Technicien d'élite, il apporta une aide précieuse à l'édition de ce bulletin.

Nous présentons à Madame et à Mademoiselle NAA, ainsi qu'à l'Imprimerie Vaillant-Carmanne, nos condoléances émues et l'expression de notre vive sympathie.

## Nouveaux membres de l'Association

Liste clôturée au 25 juillet 1966

### Membres protecteurs

- FORTHOMME, Georges, B. P. 1293, Lubumbashi (République démocratique du Congo),  
Lic. sc. soc. 1952.  
LEJEUNE, Edmond, 24, rue des Déportés, Verviers.  
VELGE, Marc, 19, rue Victor Cordon, Lisbonne (Portugal), Dr. dr. 1955.

### Membres effectifs

- AMANT-NAMUR, Colette, 72, chemin des Rossignols, Montignies-le-Tilleul, Lic. sc.  
math. 1955.  
ANCIAUX HENRY de FAVEAUX Mme, 3, rue du Grand Cerf, Bruxelles 1.  
ANCIEN-TASSIN, Suzanne, 111, rue Saint-Laurent, Liège.  
ANDRÉ, Albert, 93, rue Entre-Deux-Villes, Blegny-Trembleur.  
ARPIGNY-PERMENTIER Mme, 57, avenue du Petit Bourgogne, Cointe-Sclessin, Lic.  
sc. phys.  
BAILLY-MARCHANDISE, Fina, rue de la Bouvière, Vielsalm, Lic. philo. rom. 1937,  
A. E. M. D. S. 1937.  
BERNIER, René, 63, chaussée de Gand, Rekkem.  
BEULON-GENIN, Claire, 67, boulevard Emile de Laveleye, Liège, Lic. éd. phys. 1951,  
A. E. M. D. S. 1954.  
BICHEROUX, Léopold, 31, avenue de l'Aulne, Bruxelles 18, Pharm. 1955.  
BONJEAN Mme, 1, quai Gloesener, Liège.  
BOUSMAR, Jean-Marie, 21, rue Jean Derave, Binche, Lic. sc. dent. 1955.  
BOUTRIAU-PHILIPPE, Eliane, 152, avenue du Château, Mouscron, Lic. sc. math. 1955.  
BOVIE M., 10, avenue Albert 1<sup>er</sup>, Mont-sur-Marchienne.  
BRAHY, Nicolas, 13, Drève du Val Saint-Pierre, Genval.  
BROUHON-MASSILLON, Lydie, 1, route de Tohogne, Barvaux, Dr. méd. chir. acc. 1960.  
CARRA Mme, 96, rue de Boncelles, Ougrée.  
CASTERS, Jean, résidence Oxford, 47, rue de l'Université, Liège, Dr. dr. 1965.  
CLOSE, Frédéric, 31, rue Sarlet, Vaux-sous-Chèvremont, Dr. dr.  
CLOSE, Jean-Pierre, 31, rue Sarlet, Vaux-sous-Chèvremont, Etudiant ing.  
COLIN, Ginette, 33, place communale, Onhaye, Pharm. 1966.  
COLLARD Mme, 34, quai de l'Ourthe, Tilff.  
COMHAIRE, Alice, 232, rue Mandeville, Liège, Pharm. 1966.  
COMMINS-BRODSKY, Hélène, 19, Saint Jean Sart, Outrelouxhe par Villers-le-Temple,  
Lic. sc. com. 1932.  
COYETTE, Philippe, 141, boulevard E. de Laveleye, Liège, Ing. civ. const. 1965.  
DARDENNE, André, 405, rue Ste Walburge, Liège, Pharm. 1966.  
DAUBERSY, Nicole, 2, avenue Mahiels, Liège, Pharm. 1966.  
DAUBRESSE Mme, 6, place du Centre, Nalinnes.  
DAUMERY, Renée, 8, rue Verhaeren, Angleur, Pharm. 1966.  
DAVISTER-GERARD, Anne-Marie, 98, quai de la Boverie, Liège, Lic. sc. soc. 1952.  
DEBOT, Robert, clos Hennekinne, Vaux-sous-Chèvremont, Ing. phys. 1940.  
DEMARET, Jacques, 11, rue de la Croisette, Hannut, Ing. phys.

- DEMOULIN-SONDRON, Christiane, 22, rue des Fusillés, Ottignies, Lic. philo. rom. 1949.  
A. E. M. D. S. 1950.
- DEMOULIN, Jean-Luc, 118, rue du Collège, Verviers, Pharm. 1966.
- DENDAL-MONAMI, Adrienne, 21, rue de Bruxelles, Verviers, Pharm. 1937.
- DERCLAYE-SMETS, Jeanine, 21, rue du Mery, Liège, Pharm. 1966.
- DERKENNE, Auguste, 5, rue Baudrihaye, Ayeneux, Pharm. 1966.
- DEUILLEUX-LANGE, Marie-Rose, 222, Boeretang, Mol, Lic. sc. chim. 1950.
- DEVILLERS-ETIENNE, Marie-Louise, 215, rue de Campine, Liège, Lic. sc. géog. 1952.
- DINDAL-MONAMI, Adrienne, 21, rue de Bruxelles, Verviers, Dr. méd. chir. acc. 1944.
- DISEUR, José, 53, rue Henri Maus, Liège, Lic. sc. phys. 1962.
- DIWAN, Albert, 178, avenue de Messidor, Bruxelles 18, Ing. méc. 1955.
- DOSSIN-HOFFSUMMER, Jeannine, 26, rue des Ecoles, Wandre, Lic. hist. art. archéo. 1944.
- DOYEN-LAMBERT, Yolande, 50, rue Frédéric Pelletier, Bruxelles 4, Pharm. 1945.
- DUBOIS, Claude, 20, rue Fraichamps, Grivegnée, Lic. philo. rom. 1963.
- DUVIVIER, Roger, 12, rue du Parc, Verviers, Lic. philo. rom. 1955.
- EVRAARD, Guy, 142, rue W. Jamar, Ans, Pharm. 1966.
- FAUVELLE, Arlette, 83, chaussée de Lodelinsart, Gilly, Pharm. 1966.
- FISCHENICH, Henri, 34, rue Principale, St Vith, Pharm. 1966.
- GARSOU Mme, 60, rue Aug. Ponson, Jupille.
- GHYS, Arlette, 189, voie des Vaux, Montegnée, Pharm. 1966.
- GOTHIER, Paul, 3-5, rue Bonne Fortune, Liège.
- GREGOIRE Mme, la Heid, Plainevaux.
- GROGNARD, René, 35, quai Marcellis, Liège, Ing. phys. 1965.
- GUMINSKI, Richard, 21, Koningin Astridlaan, Gand, Ing. civ. élect. méc. 1965.
- HANSOUL, Jean, 20, Mont St Martin, Liège, Dr. dr. 1935.
- HENRY, Marcel, 30, rue Massau, Cornesse, Lic. sc. dent. 1958.
- HERMANS, Jean, 20, place Delcour, Liège, Lic. philo. germ. 1955.
- HUSSON, Lucien, 32, rue A. Dewinter, Bruxelles 16, Ing. civ. élect. méc. 1951.
- HUWART, Mme, 66, rue Frédéric Nyst, Liège.
- JACQUEMIN, Odette, 192, boulevard d'Avroy, Liège, Pharm. 1966.
- JACQUET, Danielle, 18, route des Chôdes, Malmédy, Pharm. 1966.
- LABÉ-DUPONT, Janine, 1, rue des Fauvettes, Liège, Pharm. 1948.
- LECOCQ Mme, 29, rue de Sélys, Liège.
- LACROSSE Mme, 6-8, avenue E. Digneffe, Liège.
- LAKAYE, Léon, 6, avenue des Pommiers, Embourg, Ing. civ. électro. méc. 1938.
- LEGRAS, Marcel, 19, rue du Baty, Cointe-Sclessin, Dr. sc. phys. math. 1928.
- LEGROS-VANDERSTRAETEN, Christiane, 13, quai Van Beneden, Liège, Lic. sc. soc. 1965.
- LEJEUNE Mme, 15, rue Docteur Rasquinct, Jupille.
- LEMAIRE, Toussaint, 76, rue H. Vieuxtemps, Liège, Pharm. 1966.
- LEONARD-DELSEMME, Claire, 65, rue Louvrex, Liège, Lic. sc. chim. 1945.
- LEPAS, Jean, 32, quai de la Dérivation, Liège, Dr. méd. chir. acc. 1965.
- LEPONCE, Michel, 27, route de Bastogne, Harzé, Ing. élect. 1965.
- LERSON, Georges, 14, rue O. Lelarge, Huy, Pharm. 1966.
- LEVEQ, Jean-Marie, 36, rue de la Chapelle, Hasselt, Lic. sc. zool. 1965.
- LIBERT, Nicole, 462, rue Ste Walburge, Liège, Pharm. 1966.
- LINSMAUX-ORBAN, Suzanne, 32, rue Lagasse, Nivelles, Lic. philo. germ. 1943.
- LONGUEVILLE, Michel, 10, rue Toute-Voie, Jemeppe, Dr. méd. chir. acc. 1966.
- LORENT Mme, 27, grand-rue, Saint-Vith.
- MARTHOZ, Joseph, 138, rue des Ardennes, Bomal-sur-Ourthe.
- MARTIN, Fernand, 19, rue de la Prairie, Visé, Lic. sc. com. cons. 1961.
- MELON, René, 3, rue des Sœurs, Aywaille, Pharm. 1966.
- MELOTTE-JACO, Marguerite, pré Mouton, Aye, Dr. méd. chir. acc. 1953.
- MONTULET, Marius, 39, rue du Roi Chevalier, Theux, Lic. sc. géog. 1955.
- MOUREAU Mme, 84, avenue de Brocqueville, Bruxelles 15.
- NAUMOFF, Michelle, 109, rue Belle Vue, Lambermont, Lic. sc. zool. 1965.
- NUSGENS-RICHELE, Berthe, 34, quai des Tanneurs, Liège, Pharm. 1966.
- OLIVIER, Jacques, 60, rue Hocheporte, Liège, Ing. civ. méc. 1965.
- PAQUAY-HENDERICKX, Annie, 2, quai de l'Ourthe, Liège, Lic. sc. chim. 1965.
- PASQUAY-FRANKEN, Jeanine, 42, avenue du Prince de Liège, Jambes, Lic. sc. math. 1963.
- PETERS, Jacques M. et Mme, 19, Kappelstraat, Alost.

- PEIFFER, Michel, 98, quai de la Boverie, Liège, Ing. civ. const. 1965.  
PENELLE, Jean-Marie, 5, rue de Saules, Tilff, Pharm. 1966.  
PIREAUX Mme, 90, rue Bonnier du Chêne, Vottem.  
PIRLET-TIBEMONT, 98, rue O. Decroly, Angleur.  
POUCET, Guy, 2, rue Coster, Dinant, Dr. méd. chir. acc. 1956.  
PUFFET, Yvonne, 51, quai St Léonard, Liège.  
RAUCQ, Paul, 37, rue Marie Thérèse, Bruxelles 4, Lic. sc. géol. min. 1941, Dr. sc. géog. 1949.  
RAUSEIN, Léon, 1, rue de Hozémont, Horion-Hozémont, Pharm. 1938.  
RENARD Mme, 2, rue Charles Morren, Liège.  
REYNARDTS, Marc, 48, rue du Centre, Verviers, Dr. dr. 1955.  
ROBERT-JORIS, Françoise, 14, rue du Château Massart, Liège, Lic. sc. bot. 1964.  
ROMMES, Jacques, 138, rue du Molinay, Seraing, Pharm. 1966.  
ROUFOSSE, Guy, 182, avenue de Péville, Grivegnée, Pharm. 1966.  
SIMONON, Jean-Claude, 30, rue Alex Bouvy, Liège, Ing. civ. élect. 1965.  
SMETS Mme, 12, rue des Vignes, Tongres.  
STAINIER, Christiane, 27, rue de Maestricht, Visé, Pharm. 1966.  
SWINGS, Jean-Pierre, 23, rue Sougnet, Esneux, Ing. phys. 1965.  
SZWARCBERG, Christiane, 41, rue Faurieux, Herstal, Pharm. 1966.  
THYS, Mme, 341, avenue Molière, Bruxelles 6.  
UME, Pierre, 45c, rue Joba, Saueid-Embourg, Dr. méd. chir. acc. 1965.  
VAN DIEVENS, Paul, 22, rue d'Angleur, Montegnée, Pharm. 1966.  
VAN DHEELEN Mme, 175, rue des Bas-Sarts, Val Saint-Lambert.  
VAN HAELEST, Joseph Abbé, 21, rue Hors-Château, Liège.  
VIVARIO Mme, Château de Waltwilder, 8, Waltwilder par Bilzen (Limb.).  
WAGNER, Robert, 137, rue de Plainevaux, Seraing, Pharm. 1966.  
WANSON-LANGE, Mme, 5, rue de la Station, Remicourt.



## ENTREPRISES SANITAIRES

Plomberie • Zinguerie • Gaz • Couverture

# Victor Fauchonier

LAURÉAT DU TRAVAIL

86, rue de la Station

CHÉNÉE

Téléphone : 65.08.18

## REPERTOIRE DES ANNONCES

Ansul International (pp.) 60 — Assurances Générales, 77 — Ateliers de l'Est, 59 — Azote, 88 — Banque de Bruxelles, 36 — Banque commerciale, 87 — Banque Dubois, 81 — Banque Nagelmackers, 82 — Banque de Paris et des Pays-Bas, 60 — Compagnie de Chevron, 78 — Bureau Courtoy, 87 — Desoer, 82 — Entreprises Duchêne, 17 — Entreprises Fauconnier, 92 — Entreprises Forêt et Lhoest, 2 — Entreprises Verbiest, 18 — Etablissements Fibrocit, 78 — Etablissements Laurenty, 42 — Fabrique Nationale, 81 — Forges de la Providence, 65 — Grand Bazar, 60 — Imprimerie Michiels, 18 — Librairie Bellens, 42 — Maison Nizet, 41 — Menage et Jowa, couverture — Metalcub, 80 — Phenix-Works, 88 — Pieux armés Frankignoul, 1 — Restaurant Capri, 78 — Société Générale de Banque, 66 — Vaillant-Carmanne, couverture — Vieille-Montagne, 82 — Wesmael-Charlier, 42.